

SOMMAIRE

Editorial	1
Ont collaboré à ce numéro	3
<i>Président Habyarimana: Discours du 5 juillet 1980</i>	4
<i>P. Muswabili: Freins à l'intégration de la femme rwandaise au développement</i>	20
<i>E. Pezzini, V. Belotti, G. Scalmanin: Brève analyse de la culture du thé dans la région de Matca</i>	27
<i>N. Clément: Accroître la production</i>	44
<i>T. Mpatsemunungabo: Problèmes d'OVIBAR</i>	60
<i>J. Massion: « La doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie » de M. D. Chenu</i>	66
<i>G.M. Dian: A travers livres et revues</i>	69
<i>Y. de Tervarent: Rapports d'activité JAC et AGI</i>	80
<i>L. Moës: A l'Université: - Qu'y suis-je? - Qu'y fais-je?</i>	84
Courrier des Lecteurs:	
<i>H. Schuerings: Le thé n'est pas mangeable</i>	89
<i>A. Gasana: « Les derniers rois-mages »</i>	94
<i>G. Musy: Une lettre d'un évêque latino-américain</i>	104
<i>J. Massion: Le pire et le meilleur</i>	107
<i>Cinq minutes de silence</i>	108

DIALOGUE

DIALOGUE N° 81
juillet-Août 1980

Editorial

Cet éditorial n'est pas rédigé comme à l'accoutumée par l'Abbé Massion mais par deux autres membres du Comité de Rédaction.

En effet, notre dynamique "rédacteur en chef" a dû rentrer en Belgique, début juillet, pour raison de santé. Le Comité de Dialogue, ainsi que tous les fidèles lecteurs de la revue, nous en sommes sûrs, lui souhaitent un prompt rétablissement et un retour très prochain au Rwanda.

Ce numéro 81 présente divers articles d'un intérêt certain:

- Le discours du Chef de l'Etat retiendra l'attention de tous.
En effet il rappelle de façon pressante les devoirs de chacun pour promouvoir ensemble le développement du pays. Il souligne également les principales priorités capables d'assurer ce développement de façon harmonieuse.
- Pour apporter quelques informations complémentaires au débat concernant l'intérêt de développer ou non la culture du thé, deux articles sont repris dans ce numéro. L'un concerne le projet "Thé Mata" en cours de réalisation, l'autre le futur projet "Thé Nshili", tous deux s'insérant dans la préfecture de Gikongoro.
- L'article concernant les silos de stockage veut nous montrer l'intérêt de ces réalisations pour l'amélioration du niveau de vie des paysans.
- L'Office pour la Vinification de la banane au Rwanda (VIBAR) fait l'objet d'une analyse critique. Différentes suggestions sont proposées également, pour en améliorer la gestion.
- Suit une petite recension du livre du Père CHENU la "Doctrina Sociale de l'Eglise comme idéologie". Cet article nous explique justement que cette doctrine sociale n'est pas une idéologie, c'est-à-dire

Paraît tous les deux mois. Aborde tous les problèmes de la vie au Rwanda dans une perspective chrétienne.

Abonnements : Rwanda: Un an: 600 fr. rwandais / Etudiant 400 fr.

Banque Commerciale du Rwanda n° 3778 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.

Etranger: Un an: 500 fr. belges
CCP 000-0031366-35 Abbé J. Massion, Bruxelles.

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN,
à Gemeca (Procure de Kigali).

En vente à la Librairie Caritas, à Kigali.

Adresser la correspondance:

Rédaction « Dialogue » B.P. 572 Kigali
Abonnements « Dialogue » B.P. 277 Kigali

IMPRIMERIE DE KABAGI

"un système d'idées préparant une solution toute faite pour l'organisation des sociétés " mais un cadre de référence proposant à l'homme d'être "acteur" et non "spectateur" face aux nombreux problèmes de notre temps.

- Notre nouvelle rubrique "A travers livres et revues" présente divers ouvrages et publications qui concernent le Rwanda.

A noter le deuxième dossier qui nous parle de nouvelles brochures d'alphabetisation.

- Dans le "Courrier des lecteurs" la petite anecdote "Le pire et le meilleur" traite du respect dû à la jeune fille rwandaise. L'intérêt de ce sujet suscitera, sans nul doute, des réactions de la part de nos lecteurs.

Ceci nous amène à revenir sur un sujet qui tient fortement à coeur aux membres du Comité de Rédaction de "Dialogue". En effet, comme le titre même de la revue l'indique, nous essayons de réaliser toujours davantage un dialogue avec nos lecteurs.

Aussi nous lançons un nouvel appel à tous nos lecteurs pour qu'ils nous envoient des articles sur les divers aspects de la vie de ce pays.

Bien sûr ces textes doivent non seulement "coller" au vécu du Rwanda, mais également chercher à décrire en priorité les aspects positifs des événements. En effet, trop d'articles qui nous parviennent, visent plus à faire valoir des critiques qu'à présenter des solutions aux problèmes posés.

Nous espérons vivement que les jeunes et surtout nos universitaires répondront à notre appel. D'avance grand merci pour votre sens du "dialogue".

A. Kamuya
Y. de Tervarent.

Ont collaboré à ce numéro

- S.E. le Général-Major Juvénal Habyarimana, Président de la République rwandaise.
- P. Muswabili, Professeur à l'Institut Pédagogique National, Butare.
- M. Pezini, Bellotti, Scalmana, Volontaires italiens du Progrès, Commune de Kibeho.
- N. Clément, Directeur du Catholic Relief Service, Dakar - Sénégal.
- T. Mpatsemunungabo Nkiko, Université Nationale du Rwanda.
- Abbé J. Massion, Rédacteur à Dialogue.
- G.M. Dion, Dominicain - Attaché à l'Éducation populaire (RAPIKI).
- Y. de Tervarent, Attaché économique à l'Ambassade de Belgique.
- L. Moës, Bénédictin, Monastère de Ghindamuyaga.
- A. Gasana, Etudiant à l'Université de Paris.
- Hildegard Schnerings - Volontaire allemande, commune de Nshili.
- Rudyard Kipling - Homme de lettres britannique.

Discours du 5 juillet 1980

Depuis 1973, il devient une tradition que le 5 juillet le Chef de l'Etat prononce un discours très important. Cette année, le Président de la République, le Général-Major Juvenal HABYARIMANA est revenu sur la triple signification de cette journée.

En effet, on fête, l'événement de l'accession à la souveraineté nationale; on fête l'événement historique du 5 juillet, date à laquelle les Forces Armées ont mis fin à une longue période d'intrigues et de troubles. Le 5 juillet, qui vit naître, enfin, le M. R. N. D.

A l'occasion de cette fête le Chef de l'Etat a invité le peuple au travail et à un effort soutenu pour réussir son développement. Il a loué la conduite digne des rwandais lors des menées subversives des mois de Mars-Avril derniers.

Il a promis de rester fidèle à ses options premières d'unité, de paix pour le progrès de tous les fils et filles de la Nation. Les subversifs seront punis.

Il a rappelé quelques urgences, et à chaque département ministériel il a donné des consignes. Une mention spéciale est allée à l'Agriculture et à la Jeunesse comme priorités des priorités. Dialogue est heureux de soumettre à ses lecteurs le texte intégral de ce discours.

Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement ,

La date du 5 juillet est devenue, pour tous les Rwandais, l'occasion solennelle de fête et de réjouissances, dans la commémoration des trois grands événements de notre histoire récente que sont, l'Indépendance Nationale acquise le 1er juillet 1962,

l'avènement de la IIème République proclamée le 5 juillet 1973 et la fondation du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement en date du 5 juillet 1975, autant de hauts faits qui constituent le couronnement de la Révolution réalisée par notre Peuple depuis novembre 1959. et qui ont concouru au service d'une même cause. En les célébrant en ce jour, le Peuple Rwandais y reconnaît la persévérance et la continuité de son idéal, de liberté et de progrès, ayant inspiré la grande Révolution de 1959 qui est, à ce titre, le fondement de l'histoire moderne de notre pays. C'est donc pour ces motifs tout autant que pour des raisons évidentes d'économie que, nous avons pris l'habitude de célébrer les trois événements en même temps, par l'organisation de festivités nationales, sans que cela doive faire préjuger de l'importance attachée à une date plutôt qu'à une autre.

Aussi, est-ce pour moi aujourd'hui, un devoir et une fierté réelle, d'adresser mes sincères félicitations à vous tous, filles et fils de notre Peuple, pour les nombreuses réalisations dont vous avez fait bénéficier notre pays durant cette récente histoire de notre temps et de souhaiter que cette fête qui nous rassemble en ce moment marque une nouvelle étape dans notre commune marche vers le progrès.

TROIS MOTIFS DE "JOIE ET DE FIERTÉ" .

Il y a donc 21 ans aujourd'hui, que par la Révolution Sociale et Politique de 1959, le Peuple Rwandais s'est vigoureusement soulevé contre le régime féodo-colonial et a définitivement opté pour les libertés démocratiques, le sens des responsabilités et la dignité de la personne humaine, seuls véritables garants du développement intégral, de l'épanouissement total de chaque citoyen et de tous les membres de la communauté nationale.

Ainsi, le premier motif de fierté de tout Rwan-

daïs est cette inoubliable étape de notre Peuple qui a officiellement abouti à l'indépendance, par laquelle notre pays a recouvré la souveraineté internationale. C'était le 1er juillet 1962, il y a de cela 16 ans .

Le citoyen Rwandais, désormais conscient de ses responsabilités, de ses moyens et de ses limites, était libéré des diverses contraintes, pour s'atteler, avec courage et détermination, à l'oeuvre commune du développement de la nation. C'est donc avec une immense joie, toujours renouvelée, que nous célébrons annuellement cette date historique, étape importante d'une marche glorieuse d'un peuple responsable de son destin .

C'est ainsi que par l'action morale du 5 juillet 1973, consacrant l'avènement de la 11ème République dont nous fêtons aujourd'hui le 7ème Anniversaire, nous avons entrepris de rétablir l'ordre, la paix et l'unité nationale, afin de consacrer l'effort de chacun, à l'objectif principal d'un développement véritablement démocratique et conforme aux aspirations profondes du Peuple, spécialement des masses rurales.

Avec l'assentiment unanime de tous les Rwandais, nous avons alors dit non à la division, à la haine et à l'intrigue .

Cette action salvatrice ne pouvait constituer qu'une étape dans notre détermination de promouvoir le progrès de notre pays. C'est donc pour mieux associer la Paix et l'Unité Nationale retrouvées, mobiliser toutes les forces vives de la nation à la difficile tâche du développement, donner à toutes nos actions futures une ligne de conduite précise et un fondement idéologique solide, qu'en date du 5 juillet 1975, nous avons proclamé le manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement qui a pour devise: Paix, Unité, Développement. En acceptant les principes fondamentaux de ce mouvement, les Rwandais ont ainsi créé un cadre propice, favorisant la prise de conscience par chacun et par le Peuple,

des multiples réalités de la conjoncture économique nationale et internationale, de l'étendue et de la portée du rôle que chaque citoyen doit assumer pour la sauvegarde de l'intérêt supérieur de la Nation et du souffle nouveau dont il doit être imprégné pour ainsi devenir totalement responsable de son progrès. Aussi, avons-nous voulu que ce cadre qui n'est autre que notre Mouvement soit authentiquement populaire, révolutionnaire et démocratique, c'est-à-dire qu'il constitue le trait d'union de toutes les forces vives du Pays, sans exclusion aucune, sans discrimination de sexe, de religion, d'ethnie, d'origine, de profession ou condition sociale. Les principes catalyseurs de notre Mouvement visent et exigent les efforts de chacun de nous pour aboutir à un développement endogène et structuré de bas vers le haut, la commune étant la cellule-mère du développement national. La base de ce développement se trouve dans les couches rurales .

Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, formation politique unique consacrée par notre Constitution, est ainsi devenu, par la volonté unanime du Peuple rwandais, le seul cadre hors duquel toute activité politique ne peut s'exercer et qui a pour mission d'unir, d'animer, de stimuler et d'intensifier les efforts de tous les enfants du Pays en vue de la réalisation de leur mieux-être et de l'Unité Nationale .

LA CONSTITUTION NOUS GARANTIT LES LIBERTES FONDAMENTALES ; EXERÇONS-LES DANS LA DISCIPLINE,

----- L'UNITÉ ET LA PAIX -----

Militantes, Militants, Nous sommes tous aujourd'hui conscients du fait que le développement économique, social et culturel auquel nous aspirons ne sera atteint que par la somme de nos propres forces. Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement interdit la dilapidation d'énergies et la dispersion de nos efforts. Il impose au contraire la coordination de toutes nos actions .

C'est dans ce cadre nouveau que les libertés individuelles reconnues par la Constitution doivent s'exprimer dans la discipline et le respect de la hiérarchie et d'autrui, grâce au dialogue franc, permanent et toujours constructif.

Le Manifeste de notre Mouvement nous invite expressément à cet effet, exercer ces libertés dans la discipline, pour renforcer l'ordre social, consolider la paix et l'unité nationale et assurer le meilleur rendement de chacun et de tous, dans l'exaltante édification d'une nation saine et prospère.

Délaissant ainsi l'arme de l'intrigue et de la difflamation, chacun de nous est, par voie de conséquence, appelé à user de toutes ses libertés et de tous ses moyens, en vue de l'objectif commun. Aussi et parce que nous sommes convaincus que l'entreprise commune ne pourra être menée à bonne fin, sans que règnent l'entente, la confiance et la compréhension mutuelles entre les membres de la communauté nationale, nous avons toujours préconisé et encouragé l'exercice des libertés individuelles, par le dialogue franc et serein, exempt de haine et d'intolérance, grâce à des rencontres régulières entre gouvernants et gouvernés dans le cadre des réunions statutaires des différents organes du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. En ce qui me concerne, je renouvelle solennellement ici, ma promesse que je ne m'écarterai jamais de cette ligne de conduite.

REDOUBLONS D'EFFORT ET DE VIGILANCE.

Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

Il vous souviendra qu'au cours de cette année notre Pays a été le théâtre de menées subversives de la part de quelques personnes assoiffées de pouvoir. Nous avons vite dénoncé le chemin tortueux qu'ils empruntaient par le biais des tracts, du mensonge et de la délation et par le recours aux

brigands et aux terroristes qu'ils annonçaient comme moyens de pression d'abord et par la suite comme apôtres du désordre et hommes de main pour la réalisation de leurs forfaits. En leur indiquant à plusieurs reprises, la voie sûre que nous prêchent le Manifeste et les statuts de notre Mouvement, nous avons voulu à plusieurs reprises redresser leurs manœuvres et rappeler à leur attention que, si la Deuxième République prône, comme l'un des légitimative de son action, la tolérance et la compréhension de tous les enfants du pays, la persévérance dans le mal ne saurait rester impunie et le pays devenir le terrain fertile pour l'indiscipline. La justice a pris des mesures contre les principaux meneurs. J'espère que ceux qui les ont servis, peut-être sans connaître leur cynique objectif, ont compris que la seule voie du progrès est celle qui utilise l'entente et la cohésion de notre communauté nationale.

Je voudrais donc vous redire mon entière satisfaction pour l'attitude positive que vous avez adoptée face à l'action destabilisatrice menée par ces quelques frères égarés. En cette fête anniversaire du cinq juillet, je vous encourage tous et chacun en particulier, Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, à redoubler de vigilance et d'effort, pour que l'œuvre de développement à laquelle nous sommes tous engagés pour le meilleur avenir de nos enfants, soit entreprise avec courage, discernement et dignité et dans un cadre qui se veut fraternel.

Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement a aujourd'hui 5 ans. Il s'agit là sans nul doute d'une belle circonstance de fête, mais aussi, me direz-vous, d'une occasion propice pour jauger nos réalisations et dresser le bilan de ces cinq premières années sous la houlette de notre Mouvement.

À présent, il n'entre pas dans mon intention de faire ici le bilan exhaustif des réalisations

de notre Mouvement à travers l'action gouvernementale qu'il inspire nécessairement. Nous aurons l'occasion d'y revenir sous peu, à l'occasion du 3ème Congrès National Ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement qui se tiendra avant la fin de l'année en cours .

Mais il est à constater que les principes du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement ont provoqué des impulsions nouvelles visibles dans le développement du Rwanda: coopératives, développement rural, infrastructures, commerce national autant d'exemples de cet effort .

ELECTIONS PROCHAINES DES REPRESENTANTS DU PEUPLE .

Permettez-moi néanmoins, en vue d'encourager encore plus à l'action, tout en louant l'effort consenti et les résultats acquis, d'esquisser, sommairement, en cette occasion, quelques réflexions qu'il sied de rappeler à l'attention de tous, conformément à l'esprit du Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et au Programme Gouvernemental tracé le 8 janvier 1979 . Je garde en effet, la conviction que tout doit être fait pour que le peuple rwandais soit constamment imprégné par la nouvelle vitalité que nous nous sommes décidés à lui inculquer, de façon à l'aider à participer activement, démocratiquement et en connaissance de cause, à l'action commune du développement et par là-même à apprécier à tout instant, la fidélité de ses dirigeants à cette noble cause .

Rwandaises et Rwandais,

Outre le climat de paix et de concorde nationale qui règne à l'intérieur de notre pays, nous pouvons nous féliciter sincèrement de la démocratisation effective de nos institutions et spécialement depuis l'adoption de la loi fondamentale de notre pays, l'élection du Président de la République ainsi que les élections qui ont eu lieu cette année aux niveaux communal et préfectoral et qui ont abouti

à la mise en place des Conseillers Communaux et des différents organes du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement qui est l'organe législatif prévu par la Constitution du 24 décembre 1978. Les normes et les étapes de ces élections doivent être fixées par le 3ème Congrès National du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. Ce processus de démocratisation dans lequel notre peuple s'est engagé doit aboutir à la mobilisation de toutes les forces vives de la Nation et se poursuivre, notamment par l'encadrement administratif et technique, la planification et la rentabilisation des travaux communautaires de développement et le contact permanent entre les autorités et le peuple .

M O T S D ' O R D R E .

Les plus hauts responsables de notre administration doivent donc toujours rayonner par l'exemple, en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Nous exigeons d'eux, l'esprit d'abnégation et de dévouement ainsi que le plus haut degré de civisme et de conscience de l'intérêt général. Nous voulons :

- Un soldat et un gendarme de tout rang discipliné, loin de tout soupçon de corruption ou d'irresponsabilité.
- Des responsables communaux qui comprennent que la Commune est la base du développement et que pour aboutir à ce développement il faut la paix et la tranquillité au sein des populations .
- Des diplomates qui dépassent le protocole et cherchent des amis et des aides pour le Pays .
- Un plan qui guide nos pas, réalise et exige les corrections et les ajustements nécessaires .
- Une Fonction Publique qui rentabilise l'administration. S'il faut récompenser et faciliter la vie des bons agents, il faut punir et écarter les faibles.
- Nous avons demandé aux responsables de la Santé Publique de faire cesser les vols de médicaments, récompenser les médecins consciencieux, et régler

menter plus sérieusement les soins à l'étranger qui pour le moment constituent un cercle vicieux dont il faut vite sortir .

- Le CCPP n'existe que de nom et manque un programme précis. Nous devons dans ce secteur, fuir les théories imprécises et descendre sur le terrain pour aider à créer et à bien gérer des Coopératives.

- Nous voulons une distribution toujours meilleure du bien de première nécessité, afin de maîtriser les problèmes des prix .

Les difficultés et les inquiétudes économiques internationales nous poussent à chercher à tout prix une autosuffisance alimentaire.

- Nous voulons une rentabilisation des populations des établissements pénitentiaires.

- Nous voulons une Education qui tienne compte de la réalité nationale, de la revalorisation de la fonction d'enseignement, d'abord par la conscience professionnelle ensuite par la révision des avantages matériels. Les enseignants doivent en effet être sensibilisés sur la politique et le plan de la réforme de l'enseignement, eux qui doivent exécuter cette politique .

- Nous voulons enfin une rentabilisation des sociétés d'Etat: contrôle de gestion, réforme des structures, augmentation de la production afin que celle-ci cessent de vider les caisses de l'Etat, mais qu'elles servent au contraire à augmenter les recettes budgétaires.

Que les responsables à tout niveau redoublent donc de rendement. C'est pourquoi j'invite à nouveau le ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi à envisager toutes les mesures nécessaires visant la rentabilisation effective de tous les agents de l'Etat et pour que soient extirpés des cadres de l'Etat tous les éléments nocifs qui constituent plutôt une charge pour l'Etat et une source de contamination .

A cet effet , je voudrais saisir cette occasion pour signaler que pour ma part, le manquement au

travail, l'absentéisme et la paresse au service constituent, eux aussi, des détournements de fonds publics et que les agents qui s'en rendent coupables doivent être frappés de sanctions proportionnelles à leurs manquements .

En ce qui concerne les détournements qu'il s'agisse des biens publics, des biens communaux, ou des collectivités coopératives, tout autant que la non-rentree effective des impôts et les déclarations fantaisistes auprès des services chargés notamment du fisc et des douanes, je rappelle qu'ils doivent être sévèrement réprimés. Aussi, les Ministères des Finances et de la Justice sont-ils invités à nouveau à redoubler d'effort, pour rétablir le préjudice ainsi fait .

A cette occasion je ne peux assez redire ma conviction profonde que le développement économique d'un Pays est hautement tributaire d'une justice saine, ferme et impartiale, favorisant un climat de paix propice au travail.

Je voudrais, en cette occasion de fête, redire, en votre nom, Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, toute notre reconnaissance aux Pays et Organisations amis qui nous prêtent main-forte dans notre lutte pour le mieux-être de notre Peuple. Notre gratitude est d'autant plus grande que nous constatons les difficultés économiques internationales, difficultés qui peuvent tenter certaines nations à l'égoïsme et freiner l'élan de la solidarité internationale. Le Rwanda leur est d'autant plus reconnaissant .

A cet effet, je ne saurais assez inviter le Ministère du Plan et celui des Affaires Etrangères et de la Coopération qui sont les animateurs de l'aide extérieure, à ne point désespérer de façon que nos partenaires et nos services administratifs et techniques puissent trouver, une plate-forme aisée, facilitant l'exécution rapide des projets convenus et permettant conséquemment au Pays, de tirer le meilleur profit de la coopération internationale .

En ce jour Anniversaire de la fondation du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, Militants et Militants, nous devons toutefois méditer et vivre cette vérité première qui constitue le soubassement de notre action et le fondement de notre Mouvement, à savoir que le Pays doit compter avant tout, sur les forces de tous ses enfants. C'est pourquoi je ne cesserai jamais d'attirer votre attention, sur le fait qu'aucun peuple ne peut vivre uniquement de la solidarité internationale, sans renier profondément son âme et son Indépendance. Ainsi, fidèles aux idées-force de notre Mouvement, nous devons tous exiger que l'économie nationale soit planifiée et organisée, de façon que soient exploitées toutes les ressources nationales, dans le but de répondre aux besoins toujours croissants de la collectivité et que soit banni de notre société nouvelle, tout gaspillage des biens publics qui doivent plutôt être utilisés à bon escient, dans l'intérêt de tous.

L'objectif premier de tous nos plans de développement restera donc l'augmentation de la production et surtout celle visant au moins l'autosuffisance alimentaire de notre peuple. C'est pour répondre à cet objectif qui du reste vient de retentir toute l'attention de tous les Etats Africains, lors du Sommet Extraordinaire de l'Unité Africaine, consacré aux problèmes économiques de notre continent, que nous avons voulu dynamiser toutes nos forces, au cours de cette année, au programme de protection et de conservation des sols et que nous soulevons fermement voir ce mot d'ordre, constituer, non pas un appel limité dans le temps, mais une impulsion nouvelle, car ce n'est qu'au prix de sa réalisation que nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme .

Par ce programme instauré avec l'année 1980, j'ai voulu rappeler à tous les Rwandais, les conditions spéciales de notre pays, la rareté des

terres cultivables et le nombre croissant de bœufs à nourrir, d'une part et l'autre, la priorité donnée au développement d'une agriculture rationnelle et moderne qui pour nous reste une nécessité vitale .

C'est donc dans le but d'encourager le paysan rwandais à préserver et à enrichir son capital, pour une meilleure production que nous accordons une attention particulière à cet aspect technique de la conservation et de la protection des sols . Les efforts entrepris dans le secteur agricole par les autorités responsables doivent en conséquence continuer, notamment en ce qui concerne le reboisement de nos collines dénudées, la vulgarisation des meilleures méthodes de lutte anti-érosive, d'utilisation des engrais, la distribution des semences sélectionnées, la diversification des productions vivrières, le développement du petit élevage, de la pisciculture et de la pêche ainsi que l'augmentation des productions d'exportation .

A cet effet et particulièrement au cours de cette année consacrée à la protection et à la conservation des sols. Je voudrais rappeler à toutes les autorités chargées de près ou de loin du développement rural, la mission essentielle qu'elles ont d'animer le Peuple, c'est-à-dire de lui faire prendre notamment conscience de la nécessité vitale de rentabiliser au maximum, toutes les terres cultivables, en réservant à l'habitat les surfaces moins propices à l'agriculture .

L' INDUSTRIALISATION QU' IL NOUS FAUT .

Parallèlement et en complément du développement l'agriculture, nous devons aussi continuer et intensifier l'action nécessaire au développement de notre industrie. Conformément au Discours-Programme du 8 janvier 1979, le Département de l'Economie et du Commerce a la charge d'élaborer une politique d'industrialisation à même d'augmenter la haute intensité de main-d'œuvre et la substituer aux importations nos produits locaux. Cette industria-

lisation, nous la voulons d'abord orientée vers la valorisation de tout ce qui sert à alimenter les Rwandais et la fabrication des biens d'équipement, parmi lesquels priorité devrait être accordée au matériel agricole.

Et pour stimuler l'essor rapide de notre industrie ainsi que pour favoriser les échanges à l'intérieur de nos frontières et à l'échelle internationale, nous attachons toujours une attention particulière à la réalisation d'infrastructures routières, énergétiques et de communication.

Le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement ne nous recommande-t-il pas en effet que les travaux d'infrastructure soient rationnellement entrepris ou intensifiés dans les secteurs les plus économiques, pour servir de base à l'augmentation continue de la production, à la suppression du chômage et à l'acheminement rapide des biens produits vers les consommateurs.

J'encourage donc les divers responsables à continuer l'effort entrepris en matière de modernisation de l'agriculture, de promotion du Mouvement Coopératif en milieu rural, d'alphabétisation et d'éducation populaire, de promotion de l'habitat, d'adduction d'eau potable et d'amélioration de la santé de la population rurale.

UNE ATTENTION PARTICULIERE A LA JEUNESSE

Je voudrais particulièrement rappeler à ces responsables que le Manifeste de notre Mouvement nous enjoint d'orienter le développement rural, de façon à faire participer la jeunesse qui doit, elle aussi et surtout, se sentir pleinement responsable, dans la recherche du progrès. Leur meilleure attention doit être constamment réservée aux problèmes d'éducation, de mobilisation d'encadrement de la jeunesse non scolarisée.

Nous ne pouvons en effet rester insensibles à

la présence dans nos villes, d'une forte population de jeunes non scolarisés, à la recherche d'un emploi et d'un mieux-être hypothétiques, vivant péniblement, au jour le jour, de la mendicité ou d'activités nuisibles pour la société. Il faut absolument assurer à ces jeunes une formation leur permettant de vivre décemment, dans leur milieu rural et l'exploitation de leurs propres capacités physiques et intellectuelles. Nous savons que leur avenir est celui de la nation entière.

C'est plutôt dans son intérêt qu'au-delà des actions entreprises à travers notamment les Centres Sociaux de Développement, les Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente et le Service Civique de la Jeunesse que nous avons décidé d'entreprendre la réforme de l'enseignement en cours d'exécution, qui vise entre autres objectifs et conformément au Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, la formation d'hommes consciencieux, aptes aussi bien au travail manuel qu'au travail intellectuel ainsi que l'orientation de l'enseignement et de l'éducation, au ravelin de l'intégration de la jeunesse dans le système de production.

La réforme de notre enseignement dont nous venons de terminer la première année scolaire, a été conçue dès les premiers jours de la IIème République, parce que nous étions conscients que l'éducation est l'un des principaux facteurs du développement économique et social que nous recherchons et qu'il fallait en conséquence adapter les objectifs de l'enseignement aux besoins de développement de notre pays.

La disproportion existante entre l'immensité de nos besoins et la qualité des ressources humaines dont nous disposons appelait, de notre part une action de grande envergure, même réfléchie et coordonnée, à même d'assurer la formation de citoyens, capables de prendre totalement en charge leur destin en même temps que celui de la nation entière.

Je saisis donc cette occasion solennelle pour vous remercier à nouveau, militantes et militants, des efforts remarquables que vous avez déjà consentis en vue de la réussite de la réforme scolaire. Je vous demanderais cependant de ne pas perdre de vue que nous sommes seulement dans les premiers pas d'une longue marche. Vous aurez à fournir encore plus d'effort au cours des années à venir jusqu'à la réalisation complète des programmes retenus, pour l'adaptation de notre enseignement primaire, secondaire et supérieur aux besoins de notre Pays. Je reste convaincu que vous ne ménagerez rien pour y parvenir, assuré que je suis qu'il s'agit là de la sauvegarde des intérêts supérieurs de la collectivité et de tous nos enfants .

PLAIDOYER POUR LA PROMOTION INTEGRALE D'UN RWANDAIS -----NOUVEAU .-----

Mais en plus de la promotion du savoir technique, nous voulons aussi une éducation morale et civique, et rappelons le devoir de définir et développer la culture rwandaise, élément nécessaire de cohésion nationale et de tout progrès véritable parce qu'en harmonie avec l'âme profonde de notre peuple. La référence économique n'épuise pas la nature humaine et ne peut donc, à elle seule, combler l'idéal du développement que nous voulons intégral, saisissant l'homme dans son entièreté, dans toutes ses aspirations et ses potentialités. Le Ministère de l'Éducation Nationale lui a la charge du développement de la culture doit donc consolider les recherches entreprises et orienter désormais, la promotion de ce secteur, en ayant comme objectif, le développement d'une culture authentiquement nationale, cohérente et vivante qui constitue le reflet de l'âme de tout notre Peuple. De la sorte, nous aurons réalisé les objectifs visés par notre Mouvement, à savoir la formation à travers le développement de notre culture, de citoyens engagés, fiers de leur patrie, libérés des séquelles des noœurs féodales, de tout complexe et de tout préjugé et véritablement en-

gagés dans l'oeuvre de cohésion nationale et de progrès de la société rwandaise .

Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, si j'ai tenu à rappeler en cette occasion solennelle de fête quelques-unes des grandes lignes de notre action, touchant spécialement la vie nationale, c'est pour vous permettre de faire, chacun en ce qui le concerne, la rétrospective de ses actions dans le cadre du chemin que nous nous sommes tracé .

Il faut que chaque rwandais et chaque rwandaise, à commencer par les plus hauts responsables administratifs et politiques de ce pays, se sentent responsables devant la Nation et agissent concrètement en faveur de son développement.

Je suis pour ma part satisfait des résultats atteints en quelques années, depuis l'Indépendance Nationale et surtout depuis l'avènement de la IIème République et la fondation du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement que nous avons institué précisément pour servir de coordinateur et catalyseur du développement dont le peuple rwandais reste l'acteur principal et l'ultime bénéficiaire.

Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

Nous avons toujours dit que le Rwanda ne sera développé que par la somme des efforts de ses propres fils et filles. Je vous invite, en conséquence, au-delà de ce climat de fête, à méditer toujours cette vérité première et d'agir en conséquence, dans la paix et l'unité. Soyons donc constamment assurés que les réalisations que nous aurons ainsi effectuées, constitueront à n'en pas douter, le meilleur héritage que nous serons heureux de léguer à nos enfants et à un peuple prospère et véritablement indépendant .

Vive la Paix et l'Unité Nationale !

Vive le Peuple Rwandais !

Freins à l'intégration de la femme rwandaise au développement

I. Situation de la femme au Rwanda .

I.1. Au temps de la féodalité :

Lorsque l'on pense à l'opinion qu'avait le Munyarwanda d'il y a une trentaine d'années, d'une femme, l'on est surpris de constater que, malgré les révolutions que ce pays a dû opérer, il n'y a pas eu une évolution des mentalités bien sensible.

Doit-on s'y attendre quand on sait que le lièvre mourra dans sa peau? Akabaye icwende ntikwoga! Bazirunge zibe isogo. (1)

En effet, autour de 1947, le Révérend Père Pierre SCHUMACHER demandait à Ruzgaminuro, Sekarama et Mazina ce qu'ils pensaient de l'intelligence féminine, de la valeur de la femme. Les interlocuteurs de ce chercheur, tous les trois Batutsi, répondaient que leur soeur était un peu plus raisonnable qu'un enfant et bien inférieure à l'homme, sous ce rapport .

Quand on consulte la belle époque de notre histoire de tout à l'heure, la période de 1960 à 1972, il ne faut pas être professeur de civisme pour remarquer que le changement qu'a connu le statut de la femme est inversement proportionnel aux moyens que la première République, oeuvre autant de la femme que de l'homme, pouvait mettre à sa disposition .

Ne faut-il pas dépasser la politique de mauvais aloi qui veut que tous les citoyens se liguent contre un ennemi commun qu'après la victoire il en est qui se croient plus méritants que les autres,

autorisés à se tailler la part du lion, exactement comme cela arrive dans la jungle où l'on rencontre des animaux qui se disent plus animaux que les autres ?

I.2. Au temps de la première république :

Supprimée théoriquement, la féodalité qui fut et reste maritale, s'est changée en impérialisme ou paternalisme, si l'on préfère, dirigé contre la femme .

Il faudra tout faire pour elle, exception faite de l'opportunité de nous tenir tête, quand bien même l'intérêt du foyer l'exigerait. Ce sera un exploit que de la répudier, lorsqu'elle ne supporte plus notre bassesse: gourmandise, ivrognerie, ordre qu'on lui intime de céder le lit aux prostituées et de partager ses privilèges que sont les relations intimes avec sa boyesse.

Concernant toujours notre belle époque, numériquement majoritaire, l'élément féminin n'avait qu'un siège au Parlement. Lorsqu'on se souvient que Madeline AYINKAMIRE ne s'est pas maintenue à la tête d'un Ministère pendant au moins une demi-douzaine d'années, qu'à son départ, plus aucune femme ne prit la relève dans un contexte qui acceptait les Ministres de formation inférieure à la sienne, la tentation est de conclure à l'infériorité liée au sexe, à l'imbecillitas sexus comme on dit, ou au respect superstitieux de la coutume qui rive la femme à tout ce qui sent le foyer - culture des champs, mettre au monde des enfants qu'elle doit nourrir avec le fruit de son labeur quand son mari ne le lui enlève pour engraisser une concubine, la coutume, dis-je, qui rive la femme au foyer, qui empêche l'homme d'accepter tout propos venant de la femme, parce qu'il n'en a pas eu le premier l'initiative .

Si tout citoyen est censé connaître la loi, aucun reproche n'est possible au lecteur de la Constitution de la Première République. L'un des mérites

de ce document est de se passer de commentaires lorsqu'il s'oppose, sans équivoque, à l'élévation d'une femme au rang de Président de la République.

Ne devrait-on pas, et à juste titre, se demander si ce ne sont pas les influences de cette charte qui ont dicté à notre pays, sinon le refus, du moins l'hésitation d'admettre une femme à la tête d'une préfecture, d'une commune, d'un tribunal, d'une ambassade, d'un Ministère, d'une direction générale dans chacun de nos ministères et des offices parastatals, d'une vice-présidente du MRND (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement), d'un décanat de l'une ou l'autre des facultés que comprend l'Université Nationale, d'une direction au sein, par exemple, de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs, de l'un des bureaux de l'UNESCO dont le pays doit encore recruter les titulaires etc... place que son frère de même formation occupe ou occuperait parce que membre de la caste législatrice ?

Il n'est pas défendu de penser que ce sont les mêmes conséquences qui font qu'à diplôme égal, une femme médecin n'ait pas droit au logement au même titre que son frère, de qualification parfois douteuse, qu'une section, même dans l'enseignement supérieur, destinée à recevoir plus de contingents féminins que de jeunes gens, doit se contenter de professeurs dont une bonne partie est sincèrement sous-qualifiée.

I.3. Au temps de la deuxième république :

L'on ne peut qu'être inquiet, lorsque l'on pense que la Deuxième Constitution n'a pas été à même d'arracher au nouveau législateur le privilège pour la femme d'entrer carrément, non pas en rixes, mais en compétition avec son frère jusqu'à brigner, s'il le fallait, toutes les places qui reviennent à tout citoyen qui, par sa sagesse autant que par ses compétences, soutient toute action que recommande la nouvelle vision du monde. Est-il

futile de vous inviter à lire les actes du Deuxième Congrès du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement pour toucher du doigt la présence de la restriction des possibilités pour la femme de prendre l'initiative, surtout en ce qui concerne le travail à sa portée, la contribution typiquement féminine ?

On peut, en effet, lire à la page 45 : "Babugemestiri bagomba gukora programu y'umuganda w'abategarugoli, bakabonerwa imilimo ikwiranye n'ingufu zabo, aliko iyemejwe bakayikora bashishikaye". (2)

Il ne faut pas être devin de haut niveau pour sentir la mentalité qui nie à la femme la faculté de bien choisir et de persévérer dans son choix.

Le découragement n'est pas permis à la femme rwandaise lorsqu'elle examine avec toute la sagesse qu'on lui reconnaît et tout le sang froid nécessaires le pourcentage que le Congrès National, instance qui lui permettra progressivement de se sentir citoyenne à part entière, lui réserve en son sein. Jugeons-en par le relevé qui suit :

1. Kigali	2/60	6. Kibuye	2/42
2. Gitarara	1/51	7. Gisenyi	1/48
3. Butare	3/65	8. Ruhengeri	2/56
4. Gikongoro	3/50	9. Byumba	1/57
5. Cyangugu	3/46	10. Kibungo	1/46

12/272

7/249

Total : 19 / 521 .

Le moins qu'il est permis de dire, à propos de cette situation, est que, ou bien, la femme n'est pas éduquée politiquement, mais alors qui l'éduquera? ou bien elle doit avoir été victime d'une discrimination.

I.4. Une lueur d'espoir :

Le Président de la République qui, jusqu'aujour-

d'hui, ne cesse de rappeler qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour que tous les citoyens servent leur pays dans la joie, chacun selon ses forces et sa formation, reste le seul garant de l'espoir que nous devons nourrir, espoir de voir tous les enfants de la patrie partager équitablement les bienfaits de la démocratie .

Ceci revient à dire que deux freins à l'auto-intégration de la femme dans l'automobilisation générale, aux fins de réaliser progressivement le bien être matériel et spirituel de tout homme et de tout l'homme qui doivent être stigmatisés tout à l'heure, sont à contrecarrer pour que l'organe porte-parole du monde féminin, dont les statuts sont à l'étude, soit l'oeuvre de la femme et permette de résoudre une grande partie des problèmes qui empêchent notre soeur de donner sa mesure dans les questions de son épanouissement et de celui des autres dans les domaines scientifique, culturel ou artistique, économique, religieux, politique, amoureux, racial ou ethnique .

Voici les deux freins, l'un est endogène, c'est la femme qui devient agent d'auto-arristation; l'autre non moins redoutable, est exogène, il s'agit de son frère, l'homme qui ne voudrait pas rester glorieux, en élevant la moitié de l'humanité au même trône.

2. LA FEMME, FREIN A L'AUTO-INTEGRATION DANS L'AUTO-MOBILISATION GENERALE .

2.1. Nous ne parlons que d'un certain échantillon-nage de problèmes choisis entre mille .

Lutte de la femme contre la femme. Là où échoue la femme: bourse pour telle ou telle formation, désarmement de sa soeur presque fiancée, ébranlement d'un foyer en s'emparant d'un père de famille, son chef ou son collègue de bureau, recrutement de candidates à la prostitution, etc...voilà ce qui n'est pas de nature à renforcer sa position face au problème de donner sa vraie mesure dans le développement national ;

2.2. La mutuphobie quand on est mututsikazi et la tutsiphobie lorsque l'on est mututukazi re-présentent une maladie qui permet à l'homme de dormir sur ses lauriers en se disant le royaume divisé contre lui-même.....

2.3. La révolution en balayant la féodalité entendait ne plus voir chez les femmes modernes le fait de confier leurs enfants aux baba, les boyesses. Est-il étonnant, mes soeurs, que nous, les hommes, entretenions les mêmes relations intimes qui vous sont réservées avec vos boyesses ?

Le fait de préposer les boys à ce service ne résoud pas toujours le problème. N'y a-t-il pas parmi nos femmes certaines qui s'estiment heureuses d'être conquises par leurs boys ?

2.4. Diplômée, il faut résoudre le dilemme: ou bien efficace professionnellement en restant éventuellement célibataire, donc élément parasite pour un monde qui attend de toi d'être un facteur de survie d'une lignée, ou bien accepter d'élever des enfants convenablement en oubliant tout ce qui te différencie de nos grands-mamans .

2.5. Ignorance de sa force. La femme, numériquement majoritaire, accepte, sans autre, la situation que l'homme décide pour elle. Ne pourrait-elle pas organiser une grève d'amour sur toute l'étendue de la République ?

3. L'HOMME, OESTACIE N° 1 A L'AUTO-INTEGRATION DE LA FEMME DANS LA RECHERCHE DU MIEUX ETRE TANT

-----INDIVIDUEL QUE NATIONAL .-----

Devise : Ntwakura amata mu kanyu .(3) .

3.1. Législateur, l'homme fait force crimes impunément. N'est-ce pas lui l'agent principal de l'assassinat moderne : l'avortement ?

3.2. Tout est bien étudié pour que la femme prise pour inculite, ait un enseignement qui la maintienne au rang des subalternes .

3.3. Toutes les instances de décision restent chassées gardées pour l'homme: Gouvernement, préfecture, commune .

3.4. L'Année de la Femme fut une invention de l'homme pour distraire sa soeur et l'obliger encore à organiser des spectacles pour l'ethnie masculine .

3.5. Après le renversement du colonialisme par

l'homme et la femme, l'homme seul profite du commerce: construction d'immeubles, achat de camions, exploitation de taxis.

4. Arrêtons-nous et proposons quelques solutions.

4.1. Les femmes devront lutter contre leur inertie, leur ethnie pour voir en face leur vrai problème: exiger une formation qui leur permettra, à la longue, de participer valablement à toutes les activités vitales nationales. Pour cela, il est bon d'arracher à l'homme la possibilité de se faire entendre.

4.2. Participer, même isolément, par leurs écrits, aux activités des Associations Internationales des Femmes.

4.3. L'homme, né d'une femme, proclamera qu'il n'est pas moralement sous-développé en se montrant, mieux que par le passé, soucieux du progrès de la femme, en renonçant à tous les échelons, au fait de voir dans la femme un objet de plaisir, mais plutôt un partenaire valable dans la lutte contre la misère.

Il faut que cesse la manie d'accepter une femme au travail en exigeant qu'elle soit d'abord une concubine d'occasion (deuxième bureau) .

Il faut que cesse la manie de faire réussir ou rater un examen à une jeune fille suivant qu'elle signe ou non le contrat d'être régulièrement une femme de week-end, une remplaçante de notre propre femme, dans des manifestations privées ou officielles .

Il faut que cesse le fait de faire réussir un stage d'une étudiante parce qu'elle est contrainte à'être objet de plaisir du Conseiller de ceci ou de cela ou d'une autre autorité .

Paulin MUSAHILI .

(1) On ne lave pas le récipient à beurre. Alias: On a beau assaisonner les légumes amers, ils restent amers.

(2) Les bourgmestres doivent établir un programme pour l'umuganda des femmes, leur trouver des travaux proportionnés à leurs forces. Mais ce qui est décidé, elles doivent l'exécuter avec ardeur.

(3) Personne ne s'enlève le lait de la bouche .

Brève analyse de la culture du thé dans la région de Mata

I. INTRODUCTION

I.1. LE THE AU RWANDA :

=====

- Le Rwanda dispose actuellement de quelque 6.600 hectares de plantation théicole. La production nationale de feuilles de thé atteint, en 1979, 27.714 tonnes .
- Les six usines existantes, dont la capacité annuelle d'usinage est de 8.000 tonnes de thé sec, ont usiné, en 1979, 5.770 tonnes de thé sec .

- Or d'ici la fin 1981, quatre nouvelles usines seront opérationnelles permettant ainsi d'usiner quelque 4.000 tonnes supplémentaires par an.

1.2. LE PROJET THE MATA - HISTORIQUE

- Concernant plus particulièrement le projet thé de Mata, celui-ci débute en 1973 par les travaux d'aménagement de terrain.
- Les plantations de théiers commencent en 1974 et, dès 1977, la première production de feuilles vertes est vendue à l'usine de Kitabi, située à 25 km de Mata.
- Quant à l'usine de Mata, elle sera opérationnelle vers octobre 1980 et aura une capacité de production de 1.000 tonnes de thé sec par an.
- L'ensemble du projet thé Mata, plantation de thé, usine et infrastructure annexe, a été financé par le Fonds Européen de Développement (F.E.D.).
- La gestion de l'ensemble des plantations qui ont été réalisées à Mata a été confiée aux organismes rwandais, ceci depuis le 30 juin 1979.

2. PRODUCTION THEICOLE

2.1. PRODUCTION DE FEUILLES VERTES.

Le tableau ci-après présente les superficies disponibles et la production de feuilles vertes du projet de thé de Mata.

Tableau I : Surfaces et production des plantations de Mata en 1979.

	Surfaces plantées en rapport	Superficie thé (ha)	Feuilles de thé (tonnes)	Rendement (kg F.V. / ha)
Bloc Industriel				
• Colline	222	268 (94 %)	926.959	3.458
• Marais	64		612.172	
Thé Villageois				
• Colline	195	1287 (79 %)	326.075	1.136
• Marais	166		297.397	
TOTAL	647	1555	1.253.034	2.258
			909.569	

- De ce tableau il ressort que plus de 80 % des superficies plantées sont actuellement en rapport.

- D'autre part, le thé villageois, qui occupe une superficie en rapport supérieure à celle du bloc industriel, ne donne qu'un peu plus du tiers de la production de feuilles vertes du bloc industriel.

- Enfin la différence entre la production totale de feuilles vertes récoltées dans les plantations de Mata et la production de feuilles vertes usinées est due aux pertes entraînées par suite des diverses pannes qu'a subies l'usine de Kitabi au cours de l'année 1979 (manque de carburant, ennuis techniques...). Cette perte représente 345 tonnes de feuilles vertes ou quelque 70 tonnes de thé sec.

2.2. PRODUCTION DE THE SEC.

- Production globale

Les prévisions de production de thé sec, telles que retenues par le F.E.D. restent nettement supérieures aux résultats acquis.

Tableau 2: Production de thé sec à Mata de 1977 à

Prévisions et réalisations .

Années	Prévisions (tonnes)	Réalisations (tonnes)
1977	87	38
1978	168	200
1979	291	202 (1)
1985	904	

(1) Il faut y ajouter 70 t qui n'ont pas pu être usinées comme indiqué précédemment .

Rendement de thé sec à l'hectare

Suivant les prévisions du F.E.D., le rendement moyen en kg de thé sec à l'hectare en période de croisière, soit vers 1985, devrait être de 1.650 kg/ha pour le bloc industriel et de 1.400 kg/ha pour le thé villageois.

En 1979 il n'atteint que 771 kg/ha pour le bloc industriel et 252 kg/ha pour le thé villageois.

Actuellement, on espère arriver, pour 1985, à quelque 1.200 kg de thé sec à l'hectare pour le bloc industriel et à 800 kg de thé sec à l'hectare pour le thé villageois, ceci bien sûr si la restauration des sols théiers a pu être réalisée à temps grâce entre autres à l'emploi d'engrais.

3. COUT DU PROJET THE MATA

Coût des Plantations

- La réalisation des 286 ha de B.I. et des 362 ha de thé villageois a coûté quelque 265 millions F.Rw., soit en moyenne près de 410.000 F.Rw. à l'hectare.

• Ce financement est fait par le F.E.D. sous forme de don.

Coût de l'Usine

- Le coût de l'usine et de l'infrastructure annexe serait de quelque 320 millions de F.Rw.

• Le financement est effectué par le F.E.D. sous forme de prêt, sur une période de 40 ans à 1 % d'intérêt et avec une période de grâce de 10 ans pour le remboursement du prêt.

Coût total

- En ne tenant pas compte des salaires du personnel expatrié chargé de la supervision de la plantation et de l'entretien des champs théiers, le projet Thé Mata atteint actuellement un coût de près de 585 millions F.Rw.

Coût d'investissement hypothétique moyen du projet Mata par planteur de thé

- Si on divise le coût total du projet Thé Mata, soit 585 millions de F.Rw. par le nombre de planteurs de thé actuel, soit 2.318 unités, on a un coût d'investissement hypothétique moyen de 250.000 F.Rw. par famille de planteur de thé.

4. IMPACT AU NIVEAU NATIONAL

- La plupart des personnes reconnaissent volontiers que les projets thé ont une conséquence favorable sur la balance des échanges commerciaux du pays et donc qu'ils sont source de devises étrangères pour le Rwanda.

Malheureusement ce raisonnement s'est révélé faux en 1979.

Mis à part le thé de l'usine de Cyohoha-Rukeri, commercialisé par la société privée "Société d'Investissement Rwandais du Thé" (S.I.R.T.), l'ensemble du thé est commercialisé par l'OCIR-Thé. Or l'OCIR-Thé évalue à + 10 F.Rw. la perte moyenne entre le coût de production et de commercialisation d'un kilo de thé sec et son prix de vente obtenu à l'étranger.

• Si d'autre part on y ajoute le coût d'amortissement réel, la perte moyenne pour chaque kilo de thé sec doit dépasser les 30 F.Rw.

C'est dire en clair que le Rwanda prend à sa charge une partie du coût réel du kilo de thé, permettant ainsi à la ménagère européenne de l'avoir à meilleur marché chez son détaillant.

- En outre le marché international du thé connaît des fluctuations importantes. Suivant les prévisions de la Banque Mondiale, le prix du thé sur le marché international subirait une baisse annuelle plus ou moins constante de 10 % au cours des dix prochaines années.

- Enfin, la production du thé est conditionnée par la régularité de l'approvisionnement en carburant en pièces de rechange, en engrais.... A titre d'exemple, l'usine de Kitabi a connu trois pannes techniques en plus de perturbations dans l'approvisionnement en carburant.

5. IMPACT SUR LA REGION.

Le "Plan Théier des Usines à Thé au Rwanda de 1975 à 1985" publié en 1975 par l'OCIR-Thé précise, p.11, que chaque projet théier doit viser les objectifs suivants :

- augmenter le revenu monétaire des populations concernées,
- créer des emplois spécialisés,
- construire une infrastructure routière,
- assurer la reforestation par des boisements industriels,
- regrouper librement les habitants sous forme de village pour faciliter la distribution de vivres, l'électrification et la distribution d'eau,
- aider à créer des petites coopératives d'artisanat....
- faciliter l'épargne et le crédit grâce à l'instauration de banques populaires.

Or si tels étaient bien les objectifs, les résultats obtenus par l'implantation d'un projet théier en sont parfois fort éloignés. Nous re-prenons ci-après les résultats obtenus pour certains de ces objectifs et nous y ajoutons quelques

autres considérations sur des points non envisagés (inflation, situation alimentaire).

5.1. REVENUS MOINS FORTS QUE PREVUS.

5.1.1. Prévisions de F.E.D.

Suivant les prévisions du F.E.D., les revenus pour la population locale en provenance du projet Thé Mats sont les suivants :

TABLEAU 3 : Revenus pour la population de Mats de 1977 à 1985 - Prévisions F.E.D.

Année	Produit	Prix payés aux salaires main-œuvre	Revenu : thé sec	thé vilag.(1)	et plantat.(2)	(milli- : (tonnes:(milliers FRW):(milliers FRW):ersFRW):
1977	18	810	7.000	7.610		
1978	41	1.845		8.845		
1979	104	4.680		11.680		
1980	161	7.245		14.245		
1981	218	9.810		16.810		
1982	300	13.500		20.500		
1983	367	16.515		23.515		
1984	423	19.035		26.035		
1985	471	21.195		28.195		

(1) Prix d'achat prévu tout au long de la période 1977 - 1985 est de 10 FRW. pour 1 kg de feuilles vertes, soit 45 FRW. pour 1 kg de thé sec.

(2) Les frais de personnel sont prévus annuellement à 7.000.000 FRW. ceci indépendamment de la production réalisée.

On peut se demander pourquoi ces prévisions ont estimé devoir garder un prix identique pour le kilo

de feuilles vertes tout au long des 9 années, de même que des frais constants pour le personnel .

5.1.2. Revenus obtenus réellement par la population locale .

TABLEAU 4 : Revenus obtenus par la population de Mata en 1978 et en 1978 .

Revenus(en Millions FRW.)					
Production:	B . I .	T.V.	Personnel:		
: de thé sec:					
: (en tonnes):	Cueilleuses:	plant-:	de cadre:	total:	
: B.I.:	T.V.:	(1)	eurs:	BI et TV:	
: :	:	(2)	:	(3)	:
: 1978 :	149 :	51 :	1.820 :	2.497 :	2.000 :
: 1979 :	136 :	66 :	2.317 :	3.261 :	2.500 :
					8.078:

B.I. = Bloc Industriel et T.V. = Tbé Villageois .

(1) Le kilo de feuilles vertes payé à une cueilleuse du B.I. est à 2,50 FRW. . Le montant de feuilles vertes pour produire un kilo de thé sec revient donc à 11 FRW .

(2) Le kilo de feuilles vertes payé au planteur est de 10 FRW.

(3) Estimations.

La différence entre les revenus, tels que prévus par le F.B.D. et les revenus réellement obtenus par la population locale s'explique en partie du fait que l'usine de Mata n'est toujours pas achevée et donc qu'aucun salaire n'est versé pour les ouvriers de cette usine .

En outre, il faut remarquer que, l'Association des Planteurs de Thé de Mata, qui regroupe obligatoirement toute la production en provenance de Mata, reçoit 18 FRW. pour chaque kilo de feuilles vertes vendu à l'usine de Kitabi .

Or cette association ne rembourse que 10 FRW. au paysan pour le kilo de feuilles vertes provenant du thé villageois et 2,5 FRW. à la cueilleuse pour celui provenant du bloc industriel .

La différence lui sert à financer son programme d'encadrement du projet .

5.1.3. Coût très élevé du projet par rapport au revenu qu'en tire la population .

Il va sans dire que le revenu procuré par le projet thé Mata au cours de la période 1974 à 1980 est resté et restera de très loin inférieur au revenu qu'aurait procuré durant cette même période un investissement de 250.000 FRW. auprès de chaque planteur de thé et ce pour améliorer ses cultures vivrières .

La croissance sensible du revenu de la population qui en aurait résulté aurait permis à son tour un développement économique général de la région .

Certains estimeront qu'un tel raisonnement n'a pas de valeur et qu'en définitive ce projet a permis de réaliser quelque 650 ha de thé, une usine à thé et une infrastructure annexe (route, boisement pour l'usine ...) .

Il semble toutefois que si on cherchait avant tout à développer la région de Mata, une comparaison initiale s'imposait, à savoir si le développement devait être axé sur le thé ou sur les cultures vivrières et ce avec le même montant d'argent .

5.2. EMPLOI POUR PERSONNES NON SPECIALISEES .

- Le projet thé Kata utilise sur le terrain quelques centaines de personnes non qualifiées, c'est-à-dire les cueilleuses du bloc industriel et les travailleurs prévus pour les boisements et l'infrastructure routière .

- Le personnel qualifié reste relativement peu élevé soit une quarantaine de personnes. Il comprend le personnel attaché à la direction du projet le personnel d'encadrement agricole dans le bloc industriel et dans le thé villageois .

- Une fois l'usine achevée, celle-ci peut offrir du travail à une petite centaine de travailleurs, dont quelques cadres de maîtrise .

5.3. INFLATION

Si la culture du thé a apporté un revenu monétaire certain à la population locale, elle est également une des principales causes de l'inflation monétaire dans la région.

La diminution de la production vivrière dans la région d'une part et la plus forte disponibilité en argent d'autre part ont entraîné une montée exorbitante des prix des principaux produits alimentaires, de sorte que le revenu monétaire actuel du paysan ne suffit pas à compenser ces augmentations de prix.

TABLEAU 5: Evolution des prix dans la région de Mata

(Gikongoro) en F. Rw. / kg.

Dénrées alimentaires:	1976:	1977:	1978:	1979:	1979 (décembre)
: Patates douces	: 4	: 4	: 5	: 8	: 10
: Sorgho	: 17	: 16	: 18	: 21	: 25
: Pommes de terre	: 10	: 11	: 16	: 13	: 15
: Haricots	: 25	: 24	: 27	: 31	: 38
: Maïs	: 12	: 10	: 12	: 20	: 20
: Soja	: 25	: 30	: 29	: 35	: —

Source : Rapports annuels du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et les enquêtes sur les marchés de Mata.

Dans ces conditions il est difficile de parler d'un développement de l'épargne au niveau du paysan. Les bénéficiaires de cette évolution des prix sont les commerçants locaux et ceux qui approvisionnent la région avec des denrées achetées à plus bas prix dans d'autres régions du pays.

Ce phénomène de l'enrichissement rapide des commerçants dans la zone d'influence des projets n'est pas particulier au thé mais s'observe égale-

ment dans les autres projets de développement agricole. (paysannats, cultures de café, de pyréthre...).

5.4. SITUATION ALIMENTAIRE DE PLUS EN PLUS PRECAIRE

5.4.1. Déficit alimentaire actuel.

Le rapport Minagri 1978 admet "qu'en préfecture de Gikongoro, on signale une situation vivrière plutôt médiocre dans la commune Kwamiko suite à la réservation des marais pour la culture du théier entraînant une diminution de la culture des patates douces" (page 6). D'autre part le Ministère du Plan confirme: "en préfecture de Gikongoro la première saison de culture avait été marquée par une situation critique sur la patate douce...due, entre autres... à la raréfaction des terres de marais de plus en plus utilisées pour la théiculture..." (Situation économique au 30.6.1979).

L'argent qui entre dans la région par le thé, sort vite pour acheter ailleurs des produits vivriers. En 1979 le seul silo de Kibeho a importé 70 tonnes de sorgho et 50 de haricots sans compter les ventes des commerçants et les distributions de vivres FAO.

5.4.2. Empêcher l'extension des champs théiers sur des terres à vocation vivrière.

La première mesure à prendre est de ne pas mettre en concurrence le thé avec les cultures vivrières; il faut donc l'exclure des marais et des bonnes terres en lui réservant les pentes des collines qui, en plus, sont mieux adaptées à cette culture que les bas-fonds.

Mais les perspectives ne vont pas dans cette direction. Le plan OCIR-Thé prévoit d'étendre la surface destinée au thé dans cette région avec l'extension du TV-Mata dans la vallée de l'Akavugutu (commune Mubuga, 200 ha ?) et la mise en place d'une nouvelle plantation (avec usine) dans la commune Nshili (Ruburu, 500 ha, financement initi-

al pour la seule plantation: 400.000.000 FRW.)
sur un terri in encore relativement fertile .

Il est difficile de justifier tout cela :

- parce que le déficit alimentaire de notre région surpeuplée augmentera encore bien qu'il soit déjà très lourd. Les secteurs qui cotoient l'Akavuguto en commune hubuga ont une densité de 370 habitants par km².

- parce que la dépendance alimentaire deviendra aussi une dépendance monétaire dans le sens qu'un manque d'essence pour les transports, de mazout pour l'usine, la versatilité des cours internationaux du thé conditionneront lourdement le revenu monétaire des familles étroitement liées au thé .

5.5. DETERIORATION DU COMPORTEMENT SOCIAL .

Le développement de la culture du thé à Mata procure un certain revenu monétaire pour la population locale. Or ce revenu monétaire est le plus souvent source d'une certaine dégradation du comportement social .

Ainsi, il est de plus en plus fréquent de voir que :

- ceux qui ont de grosses parcelles à thé (auto-rités, agronomes, monteurs...) n'investissent pas le revenu de leurs plantations en activités productives (agriculture, artisanat...) mais en activités spéculatives (cabarets...) ou en immeubles ;
- une partie de l'argent gagné au thé surtout par les hommes se traduit en boisson et n'a aucun avantage pour la famille ;
- les jeunes qui travaillent au thé (en grande partie des filles) entrent en contact avec une mentalité "industrielle" tout à fait différente de la mentalité traditionnelle de leurs familles, d'où mésententes et divisions .

6. IMPACT DU PROJET THE KATA AU NIVEAU DU PLAN-

THEUR DE THE .

6.1. REVENU ANNUEL MOYEN PAR PLANTEUR DE THE EN 1979

Superficie théicole moyenne par planteur de thé

Les 362 ha de thé villageois du projet Thé Mata sont répartis entre 2.318 planteurs de thé. Ceci donne une superficie moyenne par planteur de thé de 15,6 ares .

Revenu annuel moyen par planteur de thé

E, 1975, avec un taux de transformation du kilo de feuilles vertes et kilo de thé sec de 4,5, et un rendement de 252 kg de thé sec à l'hectare, le revenu moyen par planteur de thé est de :

$$15,6 \text{ (ares)} \times 252 \text{ (kg de thé sec/ha)} \times 4,5 \times 10 \text{ FRW.} \\ = 1.769 \text{ FRW. par an ou } 4,8 \text{ FRW. par jour .}$$

Bien sûr ce revenu monétaire dérisoire doit augmenter au cours des années avec l'accroissement des rendements par hectare dans le thé villageois. Une autre solution serait de donner un prix plus élevé pour le kilo de feuilles vertes payé aux planteurs de thé. Il semble toutefois que cette solution idéale soit difficilement applicable, vu les difficultés qu'a l'Association des Producteurs de thé de Mata, pour équilibrer son propre budget de fonctionnement .

6.2. CAUSES DU FAIBLE RENDEMENT DANS LE THE VILLAGEOIS.

Comme mentionné plus haut, il existe une différence très sensible entre le rendement moyen obtenu en 1975 dans le bloc industriel et celui du thé villageois, soit de 3 à 1 .

Les faits que les plantations du thé villageois soient plus jeunes, qu'il y ait eu une forte séche-

Temps au cours du deuxième semestre 1979, n'expliquent qu'en partie que des champs théiers furent abandonnés ou récoltés de façon irrégulière. A notre avis, cet état de choses a des motivations psychologiques et socio-économiques.

- Motivations psychologiques

Le thé demande beaucoup de travail et ne donne de bons résultats qu'à long terme. Pendant plusieurs années, le paysan a l'impression de travailler pour rien ou en perte et il peut se décourager. En plus le paysan sent le thé comme un concurrent des cultures vivrières et des pâturages. Le problème des pâturages n'est pas à sous estimer dans une région surtout à forte tradition bovine. Le nom même de Kats signifie LE LAIT. La crise alimentaire et la dégradation du cheptel sont attribuées au thé.

Enfin le théiculteur ne se sent pas suivi ni aidé de façon correcte par le personnel d'encadrement de l'Association des Planteurs de Thé de Kats.

- Motivations socio-économiques

La hausse constante des prix des produits vivriers minimise de plus en plus l'intérêt économique du paysan pour la culture théicole.

Le tableau suivant essaie de comparer le rendement effectif moyen d'un hectare de thé villageois vis-à-vis d'autres cultures en 1979.

Il faut prendre ces chiffres comme des indications et non comme des données précises vu la difficulté d'évaluer plusieurs facteurs (rendements en kg, journées de travail, prix, transports, semences...)

TABIEAU 6: Revenus brut du thé et des différentes cultures vivrières - Année 1979.

	Rendt:	Prix	Revenu:	Jrs de:	Revenu:	Valeur	
:Produit	: en	: en	:bruten:	trav.	:bruten:	aliment-:	
:Produit	:kg/ha:	Frw/kg:	Frw/ha:	empl.	:Frw/j	:aire en	
:	:	:	:par ha:	trav.	:cal/kilo:		
:Thé	:1.136	:10	:11.360	:400	:28	:0	
:Patates	:7.000	:8	:56.000	:350	:160	:950	
:Sorgho	:800	:21	:16.800	:220	:76	:2.900	
:Pomme de:	:	:	:	:	:	:10%prot:	
:terre	:6.000	:13	:78.000	:400	:195	:820	
:Haricots	:600	:31	:18.600	:300	:62	:2.600	
:	:	:	:	:	:	:26%prot:	
:Maïs	:950	:20	:19.000	:250	:76	:3.400	
:Soja	:600	:35	:21.000	:300	:70	:3.300	
:	:	:	:	:	:	:35%prot:	

Le planteur de thé est encore mal informé des données précises du problème qui le concerne directement à savoir: le revenu monétaire plus faible qu'il touche avec le thé par rapport à celui procuré par certaines cultures vivrières (pomme de terre, patates...).

Toutefois le paysan se dit trompé de plus en plus dans ses attentes qui se basaient sur les promesses qu'on lui avait faites. Pour lui, la culture du thé n'a pas entraîné une amélioration sensible de sa condition de vie et les espérances qu'il nourrit actuellement pour l'avenir ne sont pas optimistes.

7. C O N C L U S I O N S

Dé l'expérience acquise au cours des premières années du projet Thé Kats, il ressort les propositions suivantes.

7.1. Améliorations à apporter au niveau du paysan

Pour donner au paysan un minimum de confiance dans le thé il nous semble nécessaire de :

- augmenter le prix des feuilles vertes (ex. : 15 F.Rw./kg;
- augmenter la productivité par hectare (pour arriver à 700 kg de thé sec à 1'ha) avec une distribution d'engrais au bon moment et une assistance technique plus proche du cultivateur. Dans ce cas on aurait :
 - 700 kg de thé sec X 4,5 X 15 F.Rw./kg
 - = + 45.000 F.Rw./ha/an
 - = 45.000 : 400 jours de travail/ha/an
 - = 110 F. Rw. /jour de travail ;

Ceci représente un revenu acceptable pour le paysan;

- établir un mécanisme qui adopte les prix du thé vert aux prix des denrées alimentaires sur le marché ;
- que la Commune, valablement soutenue par l'Etat, se lance vraiment dans le développement de l'agriculture en créant des Centres de Semences, des pépinières, des Centres de saillie, des reboisements, etc. et mobilise tous les cadres sur les problèmes des paysans .

7.2. Améliorations à apporter au niveau de la région .

- Le thé doit être cultivé seulement dans des blocs industriels et non sous forme de "thé villageois". La différence de rendement est trop évidente pour ne pas la prendre en considération. En effet les paysans soignent peu le thé. D'une part ce travail n'est pas rémunérateur d'un point de vue monétaire et d'autre part ils considèrent le thé en concurrence avec les cultures vivrières et les pâturages qui eux leur assurent leur "pain quotidien";
- Il faut interdire d'employer à l'avenir les marais et les rares bonnes terres encore disponibles pour y cultiver du thé ;
- Une partie des blocs industriels doit être ré-

servée pour les cultures vivrières. On y apporterait les techniques et les infrastructures déjà utilisées sur place (irrigations, engrais, routes, lutte anti-érosive, transports...). Ceci permettrait d'assurer un supplément de vivres sur les marchés locaux ou sur les marchés des villes voisines ;

- L'Etat doit s'efforcer à ce que l'argent gagné avec le thé d'une région soit réinvesti dans la région même sous forme d'infrastructures (routes, adductions d'eau, dispensaires, drainage des marais, petits ateliers...). Actuellement le thé a tendance à enrichir la ville aux dépens de la campagne (déjà pauvre) et à favoriser encore plus l'émigration.

En conclusion, il faut, qu'avant d'étendre le thé dans notre région, on étudie et réalise la mise en place de blocs industriels ou semi-industriels destinés aux vivres et légumes. Une partie du financement prévu pour les extensions de champs théiers pourrait être utilisée à cette fin .

Un marché intérieur stable et la tranquillité sociale sont les prémisses d'un développement correct du pays tant à l'intérieur que vis-à-vis de l'étranger .

- Equipe des volontaires italiens de
KIBEHU

- PEZZINI Enzo - BELCOTTI Valerio -
SCALMANA Gabriele .

Accroître la production

Les statistiques récentes de production agricole recueillies par la FAO font ressortir que, dans l'ensemble, la production vivrière s'est accrue dans les pays du Tiers-Monde, en Afrique en particulier. Cet accroissement cependant, n'a pas empêché plusieurs de ces pays de connaître de sérieux déficits alimentaires, même si l'on ne tient pas compte, pour ce qui concerne l'Afrique, des effets exceptionnels de la sécheresse au Sahel; c'est que cet accroissement n'a pas été suffisant pour faire face à la demande accrue, résultant de l'augmentation de la population. C'est pourquoi toute avenue qui mène vers une production agricole accrue, mérite d'être explorée.

Comment accroître la production agricole? On répond habituellement par la diffusion de nouvelles méthodes de culture, impliquant entre autres, l'emploi de semences sélectionnées, d'engrais, la maîtrise de l'eau, la combinaison culture-élevage; force est cependant de constater que ces méthodes progressent lentement, pour toute une série de raisons, dont certaines seront évoquées ici; la moindre n'étant pas la résistance du milieu paysan aux innovations, ce qui est d'ailleurs valable sous toutes les latitudes.

Parallèlement à ces difficultés, on sait que le pourcentage de pertes subies par les produits vivriers déjà récoltés, s'élève, selon une estimation prudente, entre 15 et 25 %; la cause principale semble en être un mode de stockage défectueux. Le problème n'est pas nouveau; en 1947, par exemple, un comité d'experts de la FAO a évalué "les pertes

causées par des insectes, des rongeurs et des avaries aux stocks de céréales, de légumineuses et de semences d'huile, à 10 % de la production mondiale (d'alors), soit environ 65,5 millions de tonnes métriques, c'est-à-dire l'équivalent de la quantité vendue (alors) sur le marché mondial, chaque année. Cette quantité suffirait à nourrir 250 millions d'êtres humains pendant une année entière" (Nourrir les Hommes - M. Cépède, F. Houtart, L. Grouh, p.319).

Au Rwanda, une enquête menée en 1969 (G. Lemarchand, 1969) sur les possibilités des parcelles familiales de faire face aux besoins alimentaires des populations, a montré, qu'en dépit de l'existence d'un nombreux troupeau improductif, les méthodes agricoles traditionnelles pourraient néanmoins couvrir ces besoins (estimés à 2.100 calories et 33 à 36 grammes de protéines par jour), à la condition que les pertes causées aux récoltes (estimées à 25 %) par les insectes et l'humidité excessive pendant le stockage, soient réduites. Ces pertes avaient été chiffrées, à cette époque, à + 760.000 francs rwandais, soit 9 % du FNB (taux de conversion: 1 US\$: 100 francs rwandais).

I. PRESSION DEMOGRAPHIQUE ET DISPONIBILITE DES TERRES

A R A B L E S :

Le Rwanda est un pays montagneux au centre de l'Afrique, d'une superficie de 26.338 km². Il est limité au sud par le Burundi (avec lequel il formait avant leur indépendance respective en 1962, un seul état: le Rwanda/Burundi); à l'est et au nord par l'Ouganda; à l'ouest par le lac Kivu et le Zaïre.

Sur ces 26.338 km² vit une population de plus de 4.000.000 d'habitants, la densité de la population varie entre 150 et 380 habitants au kilomètre carré selon les régions (taux d'accroissement 3,5%) 90 % de la population pratiquent une agriculture de subsistance; le haricot constitue l'alimentation de base.

Le PNB par habitant est de 100 dollars; 51 % de la population ont moins de 18 ans. En 1970, on estimait qu'il y avait 75.000 emplois salariés.

Quand on connaît les problèmes posés dans ce pays par la pression démographique et la pénurie grandissante qui s'ensuit de terres arables, on peut se poser la question de savoir d'où le Rwanda tirera les ressources nécessaires pour nourrir ces bouches supplémentaires.

Selon le Professeur NIYIBIZI de l'Université du Butare (Rwanda), la projection de l'accroissement démographique au Rwanda serait la suivante, toutes choses demeurant égales par ailleurs :

1981 :	5.800.000
1991 :	9.300.000
2001 :	13.100.000

Quant aux terres arables, elles étaient estimées à 808.000 hectares, dont 701.439 étaient en culture en 1972. Il paraît logique de conclure que pour augmenter la production agricole de produits vivriers immédiatement, en attendant que les programmes de diffusion de méthodes modernes de vulgarisation agricole puissent être généralisés et porter leurs fruits, il faudrait commencer par essayer de sauver ce qui est déjà produit, en réduisant le pourcentage de perte. C'est cette démarche que nous avons retenue en proposant la construction de silos.

II. IMPLANTATION DES SILOS :

L'une des premières difficultés à résoudre a été l'implantation de ces silos. En effet, un silo se construit là où existe une certaine concentration de populations: Village, partie d'un village, groupement de villages, etc... Or, l'une des caractéristiques fondamentales du Rwanda est l'absence de villages: les populations vivent éparpillées sur les collines. Où fallait-il donc les implanter? Nous avons décidé d'utiliser le canal des Centres Pré-Scolaires,

plus connus au Rwanda sous l'appellation de Centres Nutritionnels, dont le CRS (I) avait aidé à l'implantation et au fonctionnement.

Le Centre Nutritionnel est un centre où l'on corrige les déficiences nutritionnelles des enfants de 0 à 5 ans, le groupe le plus vulnérable selon les nutritionnistes, par des cours de nutrition et d'hygiène, établissant le lien entre nutrition et santé de l'enfant, des démonstrations de cuisine, utilisant au maximum les produits du pays, ainsi que la distribution d'aliments riches en protéines que nous importons dans le cadre du P/L 480 Title II Food Program et qui sont distribuées de telle sorte à couvrir le tiers des besoins en calories et protéines des enfants. Les progrès de l'enfant sont suivis grâce à un graphique de poids (échelle de Harvard).

Pourquoi utiliser le Centre Nutritionnel? Parce que les parents qui fréquentent ce centre, habitent à distance de marche, deux à trois kilomètres maximum, que ces mêmes personnes peuvent ainsi amener à pied, à dos d'homme, sans grande difficulté, compte tenu de la faible production par tête, la partie de leurs réserves, essentiellement haricots et sorgho qu'ils désirent mettre à l'abri, évitant ainsi un système coûteux de collecte des produits (camions, carburants, etc...).

Le Catholic Relief Service possède un réseau de 55 centres répartis dans tout le pays. L'idée, a été, alors de créer un silo près d'un centre pré-scolaire.

Il existe d'autres avantages à utiliser les centres pré-scolaires comme lieux d'implantation des silos: les centres sont implantés, pour la plupart, dans l'enceinte des Missions; chaque Mission possède une personne expérimentée dans la construction, bien entraînée à lire une reproduction héliographique qui est à superviser son exécution. Cela représente une économie considérable sur les frais d'un entrepreneur. La Mission supervise aussi les opérations d'achat et de vente.

III. CAPACITE DES SILOS :

Une autre difficulté à résoudre a été: quelle doit être la capacité de ce silo? Nous avons vu que nous avions retenu comme lieu d'implantation, la proximité d'un centre nutritionnel; la fréquentation moyenne mensuelle d'un centre est de 500 mamans, soit 500 familles, à raison de quatre personnes en moyenne par famille, cela donne deux mille personnes.

$$2.000 \times (34,580 + 37,917) = 72,497 \text{ kgs}$$

Cette capacité a été portée à 83 tonnes, pour tenir compte des exigences du type de construction nécessaire, et d'une réserve supplémentaire à prévoir.

Pourquoi un silo et pas un entrepôt? Ce qui est d'abord recherché, c'est la protection contre les insectes et les rongeurs; ensuite, les grains entreposés doivent pouvoir conserver leur pouvoir germinatif, de manière à être ré-utilisés comme semences, ce qui suppose un degré minimum d'humidité. Le système retenu a été celui de la conservation en grains, dit "conservation en atmosphère confinée".

Le grain, une fois récolté, continue à vivre; il respire en absorbant de l'oxygène et en rejetant du gaz carbonique provenant de la combustion de ses réserves. Or, la respiration produit de la chaleur et de l'humidité, favorables à son accélération, et la précipitation de cette respiration entraîne la destruction rapide des glucoses et autres éléments nutritifs du grain ainsi que la formation de moisissures (ou micro-organismes); en de levure de fermentation. Contre le développement des micro-organismes, il suffit de sécher le grain et de le maintenir dans un milieu sec et sans air. Par suite de l'arrêt de la respiration du grain, en raison de la production de gaz carbonique sans renouvellement d'oxygène, il n'y a pas de dégagement d'humidité

et de chaleur, le milieu reste sec, et les bactéries, levures, etc..., ne peuvent plus se développer.

Le système consiste à maintenir le grain dans des silos parfaitement étanches, où, ni l'air, ni l'humidité ne peuvent pénétrer.

Dans un tel silo, l'atmosphère à l'intérieur des cellules est très rapidement polluée de gaz carbonique qui arrête la respiration et suspend la vie du grain: c'est la conservation en atmosphère confinée. Il a été prévu également de déposer dans le silo, des capsules ou poudres chimiques (malat-ion) destinées à détruire tout micro-organisme.

IV. DESCRIPTION D'UN SILO :

L'étanchéité doit être réalisée aussi parfaitement que possible.

1) au sol : sous le radier général, un barrage anti-vapeur par une couche de roofing ou de bitume.

2) dans la maçonnerie : le mur extérieur a une épaisseur de 30 cm, soit la longueur d'une brique et demie, ce qui doit empêcher la propagation de l'humidité par discontinuité de l'homogénéité des matériaux. Le mur intérieur n'a que 20 cm d'épaisseur, soit la longueur d'une brique.

3) par le crépissage intérieur et extérieur :

Le mortier doit recevoir un adjuvant: un hydrofuge conçu pour réaliser l'imperméabilisation. Ce produit crée chimiquement ou mécaniquement l'étanchéité de la masse. Il est recommandé de n'employer comme hydrofuges que des produits expérimentés (marque Sika, Plastocrète, Superbarra, Aquasilt, Biber).

4) Au couvercle : par joints en boudin plastique ou gaoutchouc pressé par une vis de serrage.

L'évacuation totale du contenu se fera par vidange excentrée, l'orifice circulaire étant placé

sur un des angles du silo, à sortie horizontale, sous la pression de la masse volumétrique ensilée.

V. LE SYSTEME DE GESTION ET SES IMPLICATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES : -----

Conserver dans de bonnes conditions n'est pas tout, encore faut-il que le paysan puisse, au moment de la soudure, retrouver des grains à un prix abordable pour lui, c'est-à-dire qui corresponde à son pouvoir d'achat. La loi de l'offre et de la demande lui est, en général, défavorable. En effet, pour payer ses impôts, se procurer des outils, se soigner ainsi que sa famille, rembourser ses dettes, payer les frais de scolarité de ses enfants; bref, pour engager des dépenses courantes, le paysan, pour se procurer de l'argent, va vendre ses produits immédiatement après la récolte et il va les vendre en même temps que les autres paysans; l'offre étant abondante, le prix offert sera fatalement faible. Plus tard, à la période de soudure, il sera contraint d'en racheter à un prix très nettement supérieur à celui auquel il avait vendu les siens.

C'est pourquoi notre souci a été de concilier ces deux exigences; d'une part, la satisfaction du besoin d'argent du paysan au moment de la récolte, d'autre part, la possibilité qui doit lui être offerte de racheter à un prix proportionné à son pouvoir d'achat.

Nous avons résolu le problème en introduisant le paiement au paysan des produits déposés en silos. Ce système fonctionne un peu comme une banque: le paysan dépose ses produits et reçoit en échange une somme équivalente à la valeur de ses produits, calculée, soit sur la base du prix fixé par les autorités, si tel est le cas, soit sur le prix pratiqué sur les marchés, que l'on accroit d'un franc pour encourager le paysan à utiliser le silo. Le paysan se voit remettre un reçu nominatif, qui indique la quantité déposée et le prix payé. Pour les opérations de retrait, seul le paysan qui aura déposé, aura la possibilité de retirer ses vivres, au prorata de ce qu'il aura déposé, moyennant une rede-

vance équivalente au prix d'achat, à laquelle s'ajoutent les frais de gestion du silo (manutention, gestion, insecticides, salaire du gestionnaire).

Dans le cas du Rwanda, le prix d'achat fixé par les autorités aux commerçants est respectivement de 20 francs par kilo (à peu près 22 cents US) et le prix de vente à 27 (29 cents). Le silo achètera donc à 20 francs et revendra au paysan à 23 francs seulement: les trois francs de différence représentant les frais de gestion. Ainsi, si au moment du retrait, le paysan, au lieu de consommer ses produits lui-même, choisit de les revendre, il réalisera un bénéfice de 4 francs par kilo, au lieu d'en faire bénéficier un intermédiaire qui les lui aurait revendus à 27 francs.

Le paiement introduit, à notre avis, plusieurs facteurs positifs:

- a) la satisfaction immédiate du besoin patent d'argent des paysans;
 - b) l'élimination du problème, souvent posé, par le fait que le paysan désire retrouver "ses propres haricots", ou son "propre sorgho". Le paiement signifie qu'il aura le droit de réclamer une quantité équivalente, et non plus ses propres grains, puisqu'il les aura vendus. On lui explique que, comme dans une banque, s'il y dépose 50 billets de mille francs, il pourra retirer 50.000 francs qui ne seront pas nécessairement les mêmes billets qu'il y avait déposés.
- Ce facteur psychologique est plus important qu'on ne le croit.

- c) le paiement signifie également que c'est nous qui prenons en charge les risques de l'opération: si le silo est mal construit, si par un hasard assez extraordinaire, tout venait à être détruit, le paysan a été, par ce paiement, dédommagé; c'est nous qui absorbons les pertes.

Pour réduire ces risques, nous contrôlons, à l'aide d'un hygromètre, l'humidité contenue dans les haricots, ou le sorgho, leur qualité, l'absen-

ce de moisissures, etc., sans parler bien sûr, de l'étroite surveillance de la construction des silos. Nous sommes convaincus que ce facteur, c'est-à-dire la prise de risques à la place du paysan, est capital pour le succès de l'opération. Les paysans sont, par nature et par expérience, méfiants à l'égard des nouveaux procédés, à moins qu'ils n'en aient vérifié les bienfaits. Ils ne peuvent se permettre de prendre des risques, car, c'est pour eux véritablement, une question de survie ou de mort.

Le paiement signifie enfin, qu'ils n'auront pas à s'inquiéter de la disposition éventuelle de leur surplus, puisque ceux-ci leur seront achetés, ce qui les incitera à produire plus. Ce n'est qu'après que l'on pourra, avec quelque chance de succès leur parler de semences sélectionnées, d'engrais; ce n'est qu'à ce moment là qu'ils seront disposés à tenter l'aventure de nouvelles méthodes de culture.

Il s'agit en somme, de faire pour les cultures vivrières ce qui a été fait avec les cultures industrielles, c'est-à-dire, l'achat assuré de la production.

VI. MISE EN OEUVRE :

Le cycle agricole commence en Septembre lorsque tombent les premières pluies. On plante des haricots que l'on récoltera en Janvier, quand le sorgho sera à son tour planté.

Au début de la grande saison de pluies, en Février, on plantera des haricots jusqu'en mars, qui seront récoltés en juin et seront consommés durant la saison sèche (juin à septembre). La petite saison des pluies a lieu de septembre jusqu'en fin décembre; en janvier, elle s'arrête, reprend à la mi-février jusqu'en fin juin. La saison sèche va de juillet à la mi-août (les produits vivriers, la bière de sorgho sont abondants. La bière de sorgho a une haute valeur nutritive).

La "période de soudure" est celle qui va de novembre jusqu'au début de janvier et c'est alors que la famine peut sévir. Dans les mauvaises années, il y aura une période de soudure en juillet et août, si les pluies ne viennent pas ou tombent en retard.

D'après le système actuel, le paysan fait sa récolte, en retient environ 50 % qu'il sèche au soleil, entrepose dans un silo de boue près de son "rugo". Il vendra le reste à des commerçants. Les pertes causées dans son silo par l'humidité, les rongeurs et les insectes sont estimées à 25 % environ. Lorsque vient la période de soudure, il n'a d'autre ressource que d'en racheter à des commerçants ou encore de manger ses semences, ce qui entraîne la famine. L'écart entre subsistance et famine est très étroit. Dans notre projet, le choix de haricots à stocker est dicté par le fait qu'il s'agit de la culture principale facile à stocker et dont le contenu en protéines est élevé.

Tout au long de la planification du projet, on a veillé au respect des exigences techniques d'un stockage efficace, de sa durabilité, de la solidité de la structure et de la nécessité de simplifier son fonctionnement. On a également veillé à l'économie sans mettre en cause l'efficacité.

A. PLAN DE MISE EN OEUVRE :

Septembre à Décembre :

Tous les efforts doivent viser à être prêts pour commencer les achats et l'entreposage des haricots en Janvier.

Janvier à Mars :

A leur arrivée au silo, on pèse les haricots, on vérifie leur degré d'humidité au moyen d'un hy-

gromètre. Si l'humidité est excessive, on les refuse. Si on les accepte, on les transporte en haut du silo (par une échelle ou une poulie) et on les déverse dans la cellule. Le paysan est immédiatement payé et reçoit un reçu. Les haricots stockés dans le silo sont mélangés à un fumigant, le malathion, à raison de 100 grammes par 100 kilos de haricots. Dès que la cellule est pleine, on la ferme hermétiquement et on l'cadénasse.

Avril à Juin :

=====

On estime que la capacité totale du silo ne sera pas atteinte dès le début (environ 40 % seulement). Pour la vente, on utilisera des formulaires semblables à ceux utilisés lors des achats.

Juillet à Septembre :

=====

Les achats de juillet comprendront la récolte annuelle de sorgho et l'expérience acquise en janvier - février servira à améliorer les procédés d'achat du sorgho et des haricots.

Septembre à Décembre :

=====

Les ventes les plus importantes auront lieu en novembre pour faire face à la période de soudure de Décembre - Janvier. Toute quantité non rachetée par le paysan sera commercialisée, soit comme semences, revendue aux institutions, ou encore aux entrepôts de stockage du Gouvernement, actuellement envisagés.

B. CALENDRIER D'EXECUTION :

a) 1er septembre - 31 décembre :

CRS signera les contrats avec les Missions intéressées par la construction et la gestion de silos et leur remettra les plans de l'architecte. Ceci autorise les missions à commander les matériaux de construction, procéder à la fabrication

de briques, au creusement des fondations, au ramassage du sable et du gravier, à l'engagement des travailleurs. Toutes les factures d'achats seront envoyées au CRS pour règlement. Le montant des salaires des travailleurs sera transmis aux Missions. La construction débutera aussitôt que possible. Elle devra être achevée le 31 décembre.

b) Janvier à Mars :

- Mettre à la disposition des silos, le petit matériel de bureau, engager les manoeuvres et le clerc comptable avant la fin Janvier.

- Mi-Janvier : transfert aux Missions du Fonds de Roulement de même que les bascules, les hygromètres, les sacs et les fumigants.

- Animation des paysans qui doivent être totalement informés du projet et du calendrier préparé par les Missions leur indiquant quand amener leurs produits aux silos, ceci afin d'éviter l'attroupe-ment.

- les achats de haricots débuteront fin janvier et se poursuivront jusqu'à ce que plus personne ne se présente.

- les haricots seront pesés et on déterminera en même temps le taux d'humidité. Ils seront ensuite ensilés, mélangés au fumigant. Les paysans seront immédiatement payés pour les haricots déposés au silo.

- Chaque cellule, une fois remplie, sera hermétiquement fermée et cadénassée. Les clefs seront conservés à la Mission. Les achats seront vraisemblablement terminés à la mi-mars.

- Le rapport sur la situation financière devra parvenir à CRS/Kigali à la fin du mois de mars ainsi que le rapport d'état d'avancement du projet.

c) Avril à Juin :

Les reventes auront lieu à tour de rôle aux paysans qui participent au projet et qui souhaitent acheter soit pour leurs semences, soit pour faire face à la petite période de soudure.

On conservera les surplus non retirés. Les cel-
lules vides seront complètement nettoyées, on pro-
cèdera à leur fumigation et on les refermera .

A la fin du mois de juin, établissement du troi-
sième rapport financier et d'avancement du projet.

d) Juillet à Septembre :

Début juillet : achat de haricots et sorgho
selon la méthode suivie en janvier, suivi de près
par l'achat du sorgho .

Fin septembre : 4e rapport financier et d'avan-
cement du projet .

e) Septembre à Décembre :

- Vente aux paysans en novembre - décembre
- Vente de surplus (s'il y a lieu) aux institu-
tions ou aux centres de stockage gouvernementaux
- Vidange complète des silos, totalement nettoyés,
et, après fumigation, prêts à recommencer le
cycle .

VII. UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT :

Etant donné que le projet était une nouvelle
approche du problème de conservation, il s'avérait
difficile d'envisager d'une manière précise l'uti-
lisation du Fonds de Roulement .

On a pensé que le schéma pourrait être le sui-
vant :

<u>ACHAT</u> :	a) 40% de 83 t : 33T,200 X 20 Frs: 664.000 (\$7,296)
<u>VENTE</u> :	b) 33T.200 X 23 Frs : 763.600 (\$8,391)
<u>ACHAT</u> :	c) 53.950 X 20 Frs : I.079.000 (\$11,857)
<u>VENTE</u> :	d) 53.950 X 23 Frs : I.240.850 (\$13,635)

La première année, il faudrait environ 12.000 dol-
lars . Les silos doivent se tenir prêts à acheter
toutes les quantités présentées à l'achat, soit
83 tonnes par 2.000 francs la tonne: I.660.000, soit

\$18,241 . (Taux de change: I US\$: 91 francs
rwandais net)

Nous considérons que ce projet est un effort
sérieux pour résoudre le problème des pertes de
produits vivriers, pour mettre à la disposition du
fermier plus de produits, lui permettre de dispo-
ser d'un pouvoir d'achat accru et l'inciter ensui-
te à accroître la production vivrière .

VIII. LES BUTS POUR SUIVIS :

En élaborant ce projet, nous en attendions un
certain nombre de résultats, dont certains, pensions-
nous, pouvaient être atteints à court terme, d'au-
tres à plus long terme .

- Parmi les premiers figuraient :
- l'accroissement de la disponibilité en vivres,
 - l'accroissement du pouvoir d'achat des fermiers
qui participent au projet, par le paiement d'un
prix supérieur à celui habituellement pratiqué
par les intermédiaires;
 - la mise à la disposition des familles de produits
vivriers ayant une valeur nutritionnelle certaine,
d'une manière régulière, tout au long de l'année.
- En effet, en général, après la récolte, les fami-
lles se nourrissent convenablement; puis, au fur
et à mesure que l'on s'éloigne de la période de
récolte, elles éprouvent de plus en plus de dif-
ficultés à le faire; grâce au silo, ces fluctua-
tions n'ont plus la même intensité, car le silo
relève au fur et à mesure des besoins, les quan-
tités nécessaires .

Ces objectifs peuvent se vérifier par :

- la mesure du pourcentage de pertes aux silos
- l'achat à un prix supérieur et revente à un prix
inférieur
- enfin, par la mesure, grâce au graphique de
poids, de l'amélioration du niveau nutritionnel
des enfants, dont les parents participent au pro-
jet .

Quant aux seconds, ils reposaient sur des hypothèses vraisemblables, telles que :

- les paysans amèneraient leurs haricots ou leur sorgho aux silos, plutôt que de les vendre aux intermédiaires, comme à l'accoutumée.
- qu'ils rachèteraient leurs haricots ou leur sorgho à ces mêmes silos.
- que les prix ne fluctueraient plus comme auparavant,
- que les paysans, se voyant assurés d'un débouché, seraient plus sensibles aux efforts de vulgarisation agricole visant à accroître leur production par de nouvelles méthodes de culture, l'adoption de semences sélectionnées, d'engrais, etc.
- que d'autres organismes, reconnaissant que ces projets pouvaient apporter quelque amélioration du sort des paysans, interviendraient financièrement pour l'extension du projet.
- enfin, que lorsque cette extension serait réalisée, elle permettrait d'assurer le transfert des récoltes des régions de surplus vers celles de déficit.

CONCLUSIONS :

Ce projet réalisé au Rwanda ne prétend pas être la panacée qui va résoudre de façon certaine le grave problème de l'accroissement de la production agricole au Rwanda, à plus forte raison, dans les pays du Tiers-Monde.

Ce que l'on peut dire aujourd'hui, à la lumière des premiers résultats obtenus, c'est qu'un système à la fois nécessaire, simple, durable, économique utilisant au maximum les matériaux et les ressources humaines du pays, dont le maintien n'exige pas des paysans un effort au dessus de leurs moyens, et dont ils saisissent le mécanisme, fonctionne aujourd'hui dans ce pays. Il permet au paysan de mettre ses récoltes à l'abri du vol, des intempéries, des rongeurs, insectes et autres avaries; il satisfait également son besoin immé-

diat d'argent, pour engager ses dépenses courantes, et l'assure de pouvoir retrouver ses produits, quand il en aura besoin, soit pour les consommer lui-même, soit pour les revendre.

Enfin, il permet d'envisager plus tard, le transfert des régions de surplus vers celles de déficit, en faisant en sorte que le pays tire au maximum sur ses propres ressources, avant de faire appel à l'aide extérieure, si le besoin s'en fait sentir. A notre sens, l'originalité de ce projet provient d'abord de son intégration avec le programme pré-scolaire et implique une certaine cohérence de notre action. En effet, si notre action première consiste à importer des denrées alimentaires de l'extérieur pour faire face à des besoins immédiats, nous devons, dans un deuxième stade, nous efforcer de réduire cette dépendance. L'originalité est marquée ensuite, par l'introduction d'une amorce de crédit agricole, d'avance sur récolte, qui assure au paysan la possibilité de retrouver des produits vivriers à un prix proportionné à son pouvoir d'achat.

Les grands silos, régionaux ou nationaux, ne lui fournissent pas ces assurances d'une gestion plus coûteuse, ils doivent couvrir leurs frais, qui sont élevés et, de ce fait, ne remettent en vente les produits ensilés à un prix dont seules quelques catégories, et non plus l'ensemble des catégories, pourront bénéficier. Un autre trait de cette originalité se trouve dans le déplacement du silo vers les populations, plutôt que des populations vers les silos; ceci a son importance lorsque l'on considère l'influence des coûts de transport dans le prix de vente des produits vivriers.

Enfin, par l'installation de bascules sûres, contrôlées, le paysan sait qu'il ne sera pas volé sur le poids.

Norbert Clément.

(I) CRS : Catholic Relief Service ou Secours Catholique Américain.

Problèmes d'OVIBAR

La naissance de l'OVIBAR fut sans doute un pas important dans la politique économique du Rwanda. En effet, pour un pays comme le nôtre, on avait du mal à s'expliquer ce qu'avaient attendu les autorisés pour implanter une brasserie utilisant des matières premières locales.

Nous savons que jusqu'ici, une seule brasserie existait au Rwanda: la BRALIRWA, une société dominée par HEINEKEN International N.V., Interbra S.A., la société d'Assistance Industrielle et Commerciale S.A., ...

Cependant, avant de nous prononcer sur la nécessité de création d'OVIBAR, interrogeons-nous d'abord sur la BRALIRWA et voyons ensuite ce que nous devrions attendre d'une entreprise comme OVIBAR.

1) Le problème de la BRALIRWA.

La BRALIRWA demeure une des seules (si pas la seule) entreprises de caractère industriel au Rwanda (± 6 millions de bouteilles par mois). A part l'eau, presque tous les inputs sont d'origine étrangère. Ce qui signifie une sortie de devises pour le pays au profit des seuls actionnaires (principalement étrangers) de la BRALIRWA.

La production de la "primus" n'étant destinée qu'à la consommation locale, la BRALIRWA ne rapporte pas au pays les devises que celui-ci lui a fournies pour se procurer des matières premières.

Comme toute entreprise, les profits qu'elle réalise sont notamment distribués aux actionnaires.

Ceux-ci étant presque tous étrangers, il s'agit encore d'une sortie de devises chèrement acquises par les autres secteurs productifs du pays et surtout au dos du peuple rwandais (la dernière augmentation du prix de la "primus" en est une illustration éclatante).

Cependant, la BRALIRWA fournit du travail à une certaine de rwandais; et autour d'elle s'est créé un réseau de transporteurs et de marchands de bières. Ce qui crée d'autres emplois. A part les emplois créés directement et indirectement, nous devons noter: la désaltération d'un bon nombre de nos citoyens; l'alcoolisme qui affaiblit une santé déjà précaire de certains d'entre eux, la prostitution et autres maux et délits accompagnant souvent les débits de boissons.

Mais la BRALIRWA fait drainer une masse importante de devises vers l'étranger: les camions et le carburant achetés à cet effet. Ce qui nous fait au total une perte immense au niveau macro-économique.

2) OVIBAR : question de fonds.

L'utilisation de la matière première locale ne devait-elle pas constituer un atout supplémentaire pour l'implantation d'OVIBAR? Il y a lieu de répondre par l'affirmative. Mais au stade du développement de notre pays, une autre question doit être posée: l'implantation d'une nouvelle brasserie était-elle d'une nécessité impérieuse?

Répondre à cette question, signifie que l'on se soit posé d'autres questions, et notamment celles-ci: le plus urgent était-il d'affaiblir une santé que nous savons précaire pour la grande majorité de nos concitoyens en augmentant la production industrielle de boissons alcoolisées? Etait-il indispensable d'investir une bonne centaine de millions de francs rwandais "pour faire oublier aux gens leurs maux"? Les avantages que nous pouvons tirer d'OVIBAR sont-ils suffisants pour compenser ses inconvénients?

Chacun aura sans doute déjà répondu à ces questions, mais avant de nous prononcer, soulevons quelques problèmes relativement importants:

- a) Avec la production traditionnelle de vin de bananes, la consommation moyenne des rwandais est déjà énorme. Or, si la production d'OVI BAR est principalement destinée à la consommation intérieure, le taux d'alcoolisme (et ses acolytes) ne peut qu'augmenter dans le pays.
- b) Si OVI BAR n'exporte pas une bonne part de sa production, il ne compensera pas les pertes de devises dues à la BRALIRWA. Si nous ajoutons qu'une partie de bouteilles et d'autres imputés sont importés, nous nous rendrons compte que la branche industrielle des brasseries continuera à drainer une quantité énorme de devises vers l'étranger.
- c) L'implantation de la brasserie à Kigali vient empirer la situation d'OVI BAR, car, du fait qu'à Kigali il n'y a presque pas de bananeraies, cela grève lourdement les coûts de transports.
- d) Voyons en fait ce que perd le paysan qui vend ses bananes à l'usine:
 - Tout d'abord, ses bananes lui sont payées à un prix dérisoire
 - s'il avait lui-même préparé la bière, il aurait pu garder l'engrais que fournissent les épiluchures de bananes ou alors celles-ci auraient pu être consommées par son bétail.
 - Le jus que les enfants et les autres membres de la famille buvaient est perdu, ainsi que le jus subsidiaire dit "igikatsi".
 - On peut ajouter que du fait que le paysan ne produira plus de vin de bananes, certains de ses liens sociaux avec l'entourage vont devenir de plus en plus lâches pour faire place aux rapports de caractère marchand.

A propos d'épiluchures de bananes, on pourrait nous rétorquer que l'engrais perdu par le paysan

ne l'est pas nécessairement pour la communauté. Cet argument sera vite réfuté par les faits: ces épiluchures pourrissent à Kigali et ne sont même pas récupérées pour un autre usage. Pire encore, elles participent et aggravent la pollution de la ville de Kigali. D'après nos renseignements, il paraîtrait d'ailleurs qu'elles soient impropres à un traitement industriel, car leur rentabilité (en engrais chimique) serait faible.

e) Autre élément - et non des moindres - : avant de s'installer, OVI BAR aurait dû tenir compte du marché de la primus. Savoir qu'il fallait nécessairement procéder à un partage du marché et se partager une nouvelle clientèle, est un minimum dont tout investisseur devait tenir compte. Il semblerait que OVI BAR n'en a pas tenu compte. Le savoir eut impliqué de se prémunir des contre-attaques de la BRALIRWA. Le faire intelligemment impliquait alors mener l'attaque au moins au niveau des prix et forme des bouteilles.

OVI BAR s'est d'abord aliéné une clientèle nom-breuse à cause des prix pratiqués. Pire encore, la son produit est moins bien présenté que celui de la BRALIRWA: les bouteilles ne sont pas plus attrayantes que d'autres, la qualité du contenu est variable d'une bouteille à l'autre, etc... Ces éléments suffisaient déjà pour s'aliéner une clientèle sur laquelle il fallait tabler. De ce fait même, OVI BAR avait creusé sa propre tombe à cause d'un marketing fort sujet à caution.

3) Alternatives.

D'après ce qui précède, on se demanderait si ce n'était pas mieux pour le pays que OVI BAR ne naisse pas. Au regard au nombre d'emplois à créer (80 d'après le plan), l'enjeu n'en valait peut-être pas tellement la peine.

Voyons cependant ce qui aurait pu être fait avantageusement afin que cette entreprise soit viable.

a) Le choix devait se porter sur une décentralisation de la production. Ce qui diminuerait énormément les coûts de transport (l'entreprise n'aurait qu'à supporter principalement le transport des bouteilles).

Dans notre idée, cette décentralisation présente d'autres avantages et implique un autre système de production :

- Les petites unités ainsi constituées fourniraient sans aucun doute plus d'emplois et de savoir-faire que l'entreprise actuelle.
- Ces petites unités seraient implantées là où la bananeraie est abondante, c'est-à-dire dans des régions réputées productrices de vin de banane: GISAKA (Kibungo), KINYAGA (Oyangu), NYABIKENKE, KAYENZI (Gitarama), UEGOYI (Gisenyi), pour ne citer que celles qui fournissent actuellement de l'Urwa-éwa à KIGALI et à d'autres villes.
- Au lieu d'avoir une seule sorte de vin, il y aurait avantage à une différenciation dans la qualité du produit. Ce qui pourrait pousser à une segmentation ultérieure du marché.
- Les qualités de vin de banane étant différentes selon les régions, les sols, etc... nous pencherons plutôt pour un système du type "vins français" ou "vins italiens". Mélangez par exemple toutes sortes de raisins français qui vous tombent sous la main, vous ne pouvez qu'avoir un vin de qualité fort douteuse. Il en est de même pour les bananes. Tout rwandais adulte le sait pertinemment bien.
- La régionalisation de la production présente aussi l'avantage de freiner un tant soit peu l'exode rural, de même qu'elle garantit une production de très bonne qualité: si par exemple on avait proposé aux gens de produire le vin de leur "coin" et si on leur avait fourni le strict minimum (matériel de conditionnement,...), il y a lieu de parier que les coûts d'investissement seraient moindres et que le vin produit ne serait pas aussi boudé qu'il l'est actuellement (si jamais on en trouve!).

b) D'autre part, la récupération des déchets (ép-luchures...) serait plus aisée et les paysans des environs pourraient les répandre sur leurs champs ou les donner à leur bétail, ce dernier fait pouvant aussi inciter à la stabulation du bétail.

c) Pour les bouteilles, nous pencherons plutôt pour les petites bouteilles qui permettent les avantages d'être transportables et de permettre une consommation plus aisée. Personne n'ignore la difficulté que l'on peut avoir de devoir vider toute une bouteille de primus alors que l'on est par exemple pressé ou que tout simplement l'on ne veut ou ne peut vider les 75 cl de bière.

Ce serait même plus malin de la part d'une brasserie d'avoir toute une gamme de bouteilles de contenances différentes: 25, 30, 50, 75, et 100 cl.

Un autre élément: la politique sociale de l'entreprise. On peut dire qu'il n'y a pas meilleure publicité pour une entreprise que sa politique sociale: bons salaires, bon climat de travail, logements décentes, ... qui sont d'ores et déjà des éléments importants dans la conception moderne de la gestion du personnel.

Enfin, une considération d'ordre plutôt général: nous croyons que la manie de tout concentrer à la capitale est à l'origine de bien des erreurs dans la politique d'investissements. En politique économique, il existe une vertu qui peut être énoncée comme suit: "Dans un pays dépourvu d'une bonne infrastructure, le seul problème des transports incite à la décentralisation".

Nous sommes conscients que nous n'avons pas tenu compte de tous les éléments aussi bien économiques, sociaux et politiques nécessaires dans la critique du projet "OTIBAR". Nous n'avons fait qu'en effleurer quelques-uns. Il n'était cependant pas dans notre intention de jouer les conseillers économiques des entreprises en difficultés. Nous osons espérer que notre contribution n'aura pas été que négative.

Pour la rédaction de cet article, nous nous sommes inspirés ou nous avons utilisé :

- 1) Le Plan quinquennal de développement économique, social et culturel du Rwanda, 1977 - 1981 .
- 2) O.C.D.E. : Manuel d'analyse des projets industriels dans les pays en voie de développement. Méthodologie et Etude de cas (Edition corrigée) Centre de développement de l'O.C.D.E., Paris 1972 .
- 3) Analyse structurelle du sous-développement : Etude d'un cas : Le Rwanda. Mémoire de Maîtrise en Analyse et Politique Economique, U.L.B., 1979 par nous - mêmes .

MPATSWENUMUGABO NKIKO, Théodore,
Université Nationale du Rwanda ,
B U T A R E .

(1) Office de valorisation industrielle de la
banane au Rwanda

«La doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie» de M. D. Chenu

Le Père Chenu, dont le nom émergera longtemps parmi les noms des théologiens du renouveau du 20e siècle , aborde ici un des grands problèmes d'actualité -
té dans les relations de l'Eglise avec le monde.

Ne faisons pas la moue devant cet opuscule de 100 pages. Ouvrons-le et goûtons-y la joie d'être conduit, à travers des questions apparemment difficiles, par un maître qui joint un don d'exposition remarquable à une profonde compétence historique et théologique.

Sa position est nette: la doctrine sociale de l'Eglise ne saurait être une idéologie. Entendez par là un système d'idées préparant une solution toute faite pour l'organisation des sociétés.

Son affirmation n'est pas le résultat d'un enchaînement de principes posés à priori. Elle se dégage de l'évolution de la pensée de ceux qui ont autorité dans l'Eglise, telle qu'elle apparaît dans ce qu'on a coutume d'appeler "les encycliques sociales".

Les titres des chapitres qui se succèdent dans son petit ouvrage sont révélateurs.

- Voici "la Charte du monde du Travail, avec "RERUM NOVARUM" de Léon XIII, en 1891.
- Lui fait suite "la Justice sociale" avec "QUADRAGESIMO ANNO " de Pie XI en 1931.
- Puis vient une réflexion sur "le Socialisme, condamnation et discernement".
- Un quatrième chapitre parle des "Signes des Temps" Jean XXIII, "le Concile" .
- Avec "Populorum Progressio" de Paul VI , 1967, nous en venons à une réflexion " aux dimensions du monde " .
- Un dernier inventaire révèle, à travers la lettre au Cardinal ROY, "Octogesimo Anno" 1971, une "méthode inductive".
- Le livre se termine par une conclusion: "La doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie".

*
*
*

On a cru longtemps, dans les milieux romains, et d'une manière générale, dans l'Eglise, qu'à partir de

principes, relevant du droit naturel, dont l'Eglise se considèrerait comme l'interprète officiel, qu'elle pouvait proposer au monde un type de société idéale.

Cette vue prenait ses racines dans une réflexion ne dépassant pas l'horizon du monde dit occidental qui, à l'époque, incluait aussi les pays aujourd'hui sous régime marxiste.

L'apparition du marxisme au plan politique et social, puis l'accession des pays du tiers-monde à l'indépendance, allaient montrer l'impossibilité pour l'Eglise de dessiner un modèle de société préfabriqué.

Trop souvent, on avait proposé un droit naturel surgi d'un type de société unique, à savoir une société capitaliste. Certaines options de cette société avaient été intégrées au droit naturel. Qu'on songe, par exemple, au primat de la propriété privée, tel qu'il apparaissait dans "Rerum Novarum". Et qu'on se rappelle la mise en évidence, dans les derniers documents du Magistère, du primat de la destination universelle des biens.

L'apparition d'autres sociétés, à structures différentes et à problèmes nouveaux, devrait battre en brèche la conviction qu'un seul type de société était impossible. Il ne pouvait plus être question d'une doctrine sociale procédant d'une manière déductive, à partir de grands principes abstraits.

Les signes des temps, rappelés à point par Jean XXIII invitaient à agir de manière inverse.

Laissant aux hommes la possibilité d'édifier une pluralité de sociétés, l'Eglise comprenait que son rôle était, non pas de barrer la route à cette multiplicité, mais de projeter la lumière de l'évangile sur chacune des sociétés en gestation.

On passait ainsi de la méthode déductive à une méthode inductive, particulièrement soulignée dans la lettre de Paul VI au Cardinal Roy, en 1971.

" Dans les textes récents, écrit le Père Chenu, l'appel au Message de l'évangile est donné comme la

motivation de l'engagement du chrétien, beaucoup plus que les requêtes du droit naturel ou d'une philosophie perennis (une philosophie éternelle), tels que, en significative cohérence, les prônait Léon XIII.

Et il souligne comment l'Eglise a osé remettre en question les structures mentales à l'intérieur desquelles elle a toujours exprimé sa foi.

" L'homme qu'elle voyait au service d'un ordre divin imprimé dans la nature, se révèle comme le créateur de sa propre liberté, dont l'effort engendre continuellement l'ordre qui lui permet de devenir une personne".

Jean MASSION

A travers livres et revues

PREMIER DOSSIER: PUBLICATIONS EN KINYAMANDA-FRANÇAIS

1) PROVERBES DU RWANDA

CREPEAU Pierre et BIZIMANA Simon, Proverbes du Rwanda, Inst. Nat. de Recherche Scientifique (Butare), 19, Tervuren, 1979, 800 pp.

Ce gros recueil de 4454 "Proverbes du Rwanda" restera, pour plusieurs années encore, un livre classique de la littérature traditionnelle de l'Afrique Centrale.

Les 25 premières pages consacrées à la Préface, l'Introduction et la Bibliographie peuvent passer inaperçues devant l'imposant corpus de proverbes et les longs index. Chaque proverbe suit un plan très simple: texte, traduction et commentaire, sans oublier les variantes qui ne viennent nullement surcharger le texte. Le tout est disposé dans un ordre alphabétique

facile à consulter et dans une mise en page agréable et dégagée. Enfin des index pratiques: l'index thématique français (pp. 621-668) est plus difficile à consulter que l'index rwandais (pp. 669-800) qui relève tous les mots du kinyarwanda.

Certains s'empresseront de dire leur désaccord avec l'une ou l'autre traduction ou avec quelques interprétations... Cependant tous seront sensibles à la qualité de la traduction et à la valeur du commentaire. Comme un jardin botanique garni de milliers de fleurs, ce recueil est, à première vue, un vaste ensemble d'une grande beauté: traduction, commentaire, présentation, index,... Des observateurs patients et compétents pourront avoir le loisir de se pencher sur chaque proverbe pour tenter d'en découvrir une meilleure identification. Ce livre paraît au bon moment puisque, depuis quelques années, les collections de M. l'abbé KAGAME, de Mgr. A. BICIRUMAMI et de MM. NKONGOLI et KAMANZI étaient devenues introuvables.

Pour conclure, ne convient-il pas de puiser, au hasard de ces pages, un proverbe ... Baca umugani ngo "Nta wibara urubavu yamuzwe mo" ("Nul ne parle de son côté rongé"). Et le commentaire ajoute simplement: "On ne révèle pas ses défauts cachés"! Si d'autres veulent dénoncer les défauts et les faiblesses de ce long travail (cinq ans ont été nécessaires pour la seule impression!), je me contenterai de relever quelques égratignures qui pourraient peut-être encore se multiplier un peu si quelqu'un prenait le temps d'un examen général et approfondi. Après une première "consultation", voici donc quelques imperfections dues aux "imprimeurs" ou aux "correcteurs"!

LIRE -galyi	AU LIEU DE -galyi (p. 694)
-gegera	-gegana (p. 695)
impamvu	impamvu (proverbe 1403)
entreprise	entreprise (prov. 26)
ntikabura	ntikapura (prov. 152)
sol-même	sois-même (prov. 261)

A la page 681, le mot de l'index -bur- a une mauvaise notation phonologique! D'autres mots ont subi le même

sort, mais notre peu de compétence en ce domaine nous invite au silence. Mais d'autres hésitations concernent l'index thématique français. Pourquoi, par exemple, ne pas y trouver le mot houe alors que le mot kinyarwanda se trouve dans plus de vingt proverbes? Le mot agriculture est absent tout comme culture. Cultiver est mentionné avec une référence qui ne comporte pas de référence au mot houe.

Dans ce grand jardin de la sagesse rwandaise, chacun pourra y cueillir la fleur qui lui plaira et il oubliera peut-être les quelques épines inévitables qui ont aussi leur charme.

COTATION FINALE: pour tous, à lire dans les deux langues, à parcourir dans les index...

2) VOCABULAIRE

Des publications récentes illustrent bien les efforts sérieux de traduction en kinyarwanda de tout un vocabulaire moderne, surtout scolaire et technique.

L'INADES a publié un fascicule intitulé en français: Glossaire pour l'animation agricole, Inyigisho y'u-buninzi, INADES - formation - RWANDA, Imprimerie de Kabagvi, 1979, 32 pp.

Un simple sondage donne l'impression d'un essai sérieux de traduction et d'un souci de bien présenter ce lexique pour qu'il soit à la fois beau et pratique. Bref, une telle brochure trouve sa place sur le rayon déjà bien garni des brochures en kinyarwanda publiées par l'INADES.

*
*
*

Un autre essai a été fait par le "Bureau Pédagogique" avec un titre kinyarwanda:

Urutonde rw'amagambo y'igifaransa yahinduwe mu kinyarwanda, Ibiro bikuru by'ubushakatsi bw'ubu-hanga mu byo kwigisha- Ibiro nteganyanyigisho z'ama-shuri abanza n'agamiye amajyambere y'imyuga, décembre 1979, 73 pp. polycopiées.

Contrairement à la brochure de l'INADES, celle-ci cite d'abord les mots en kinyarwanda, les classes dans un ordre alphabétique plus ou moins bien respecté et donne l'équivalent français. Peu pratique, en définitive, pour une consultation, même faite par des rwandais qui connaissent plus souvent les mots français tout en ignorant les mots kinyarwanda qui conviendraient! De toute évidence, cette brochure veut aider les moniteurs soucieux d'employer un vocabulaire authentique, mais est-elle pratique?

Les secteurs visés sont des plus divers: mathématiques-métiers - arts ménagers-hygiène - anatomie-seccourisme-géographie - botanique-zoologie-agriculture. Dans tout cela, des mots traditionnels du kinyarwanda gardent toute leur valeur et leur précision pour identifier, par exemple, des parties du corps, des animaux ou des plantes... Il n'est pas inutile de les citer puisqu'ils sont de plus en plus inconnus en dehors du milieu traditionnel. A ce titre, ce vocabulaire spécialisé est utile à plusieurs moniteurs dont la mémoire "collective et traditionnelle" est moins vivante aujourd'hui qu'autrefois.

D'autres mots sont ceux du langage courant et ils sont cités pour rappel. Par exemple: igodora (matelas), igikwasi (double épinglé), imkasi (oiseaux), gutera ipasi (repassage), igifungo ou igipesu (bouton),... Rappeils utiles certes pour l'équivalent français qui n'est pas toujours connu!

D'autres mots enfin sont des emprunts du français, du swahili ou du kinyarwanda "modernisés". Par exemple: idanteli ou umdarazo pour "dentelle"; ipengeli ou agafashibushumali pour "épinglé"; agakingirarutoki pour "gde"; agahanguro pour "onglet"...

Que deviendra tout ce vocabulaire fait sur mesure par des spécialistes et pour des spécialistes? Reste-t-il enfermé dans des livres scolaires ou dans les murs de l'école ou passera-t-il dans le langage de la ville ou de la colline? Un lecteur curieux, en parcourant cette brochure, pourra diagnostiquer ses connaissances du langage moderne en kinyarwanda. Comment

traduire "précambrien"? R. Intangiliro y'isi. Comment traduire "oxygène" ou "molécule"? R. Ogisijani - molekile. Et que signifie urusekabuye? R. "Galoaire" ou "alcalin"...

La vulgarisation est toujours une oeuvre difficile. Ainsi de tels travaux dépasseront-ils le cadre scolaire? La radio, les journaux, la publicité, ... ont besoin aussi de traduction!

*
**

3) COMPTABILITE

Un ouvrage pratique pour deux groupes de commerçants:

a) ceux qui connaissent le français liront:

La Comptabilité à l'usage du Commerçant Rwandais, Banque de Kigali, Imprimé chez SOMETEA, avril 1980, 42 pp.

b) ceux qui ne connaissent pas le français n'auront qu'à renverser la brochure pour lire:

Uko Umucuruzi akwiyemo guungu imali ye, 24 pp.

Le français est deux fois plus abondant que le kinyarwanda à cause peut-être de la pauvreté du langage kinyarwanda ou à cause de la richesse des commerçants qui connaissent le français et qui pourraient dès lors profiter davantage d'une bonne initiation à la comptabilité. Malgré tout, félicitations à une entreprise financière importante pour son souci de vulgarisation et de formation! Félicitations pour avoir pensé aux commerçants, très souvent les "petits", qui ne connaissent que le kinyarwanda!

J'espère qu'un tel exemple sera suivi par d'autres entreprises non pas seulement soucieuses de publicité à la radio ou dans les journaux, mais aussi soucieuses de formation du public...

*
**

4) MEDECINE

Un ouvrage récent dépasse la simple compilation des choses traditionnelles pour répondre à un "retour" et à une "prise de conscience" sur l'utilité de la médecine traditionnelle, comme le dit très bien le titre de la préface : Akamaro k'ubuvuzi bwa kinyarwanda!

Uubuvuzi bwa kinyarwanda, Indwara - Abavuzi - Ibiti bivura, Centre de Médecine Traditionnelle de Base (C.M.T.B.) (B.P. 30- Kibungo), 1980, 38 pp. poly-copiées en petit format.

Le Responsable de ce nouveau Centre, M. l'Abbé Telesphore KAYINAMURA, est connu dans tout le pays: des dizaines de malades viennent chaque jour le consulter. "Son ouvrage", dont la présentation est impeccable pour de la simple polycopie, cite d'abord 90 maladies soignées par "son centre" (pp.1-26). Pour chaque maladie, une même présentation plus ou moins longue:

- 1) description de la maladie ou gupima (g);
- 2) remèdes ou kuvura (K);
- 3) noms des guérisseurs ou abavuzi (A).

Il faut bien reconnaître cependant que la deuxième partie est peu explicite sur les remèdes et les traitements. Ce livre est peu utile pour celui qui voudrait se consacrer à la médecine traditionnelle. Il y trouvera, par contre, quelques éléments. Après la publication de cette brochure, la médecine traditionnelle demeure encore "un secret" bien gardé!

Dans une deuxième partie, 17 guérisseurs sont identifiés (ou guérisseuses) (pp. 27-28). Enfin, une longue liste de plantes médicinales pour la région du Gisa-ka (272 noms kinyarwanda de plantes ou d'arbres dont cent environ sont identifiés d'une manière plus précise par le nom scientifique) (pp. 29-35).

Ouvrage "modeste" pour sa présentation mais, encore une fois, d'une présentation d'"imprimerie" impeccable, il porte une couverture simple et très belle.

Écrit par un Rwandais (et même par un Abbé rwandais la médecine traditionnelle n'a-t-elle été pratiquée dans les monastères et développée par des clercs ?) et pour les Rwandais, ce petit livre en kinyarwanda nous rappelle celui du P.J. DURAND (Les plantes bienfaisantes du Rwanda et de l'Urundi, 1953) et de M.A. LESTRADE (La médecine indigène au Rwanda et le lexique des termes médicaux français-urumyarwanda, 1955). Sans vouloir les comparer, il est intéressant de constater que celui de l'Abbé KAYINAMURA trouvera un public plus large et pourra satisfaire un peu la curiosité de beaucoup de gens, intellectuels ou non, qui ignorent presque tout de la médecine traditionnelle.

Puisse ce Centre se développer par des recherches et des publications semblables! L'Université et des spécialistes prennent au sérieux tout ce secteur... à eux aussi d'informer le public!

DEUXIEME DOSSIER: ALPHABETISATION AU RWANDA

- 1) Urwego rushya rwo Gusoma, Gusoma no kwandika iki-nyarwanda, hanwe n'umugamba yo muri Bibiliya, Kigali, 1979.

L'ensemble comprend 3 brochures de couleurs différentes:

- a) Igitabo cya 1 (leçons 1-19), 48 pp.
- b) Igitabo cya 2 (leçons 20-48), 64 pp.
- c) Ibiyobora abigisha Gusoma (livre de l'animateur), 12 pp.

Les auteurs sont R. RICE (Literary and Evangelism, Inc.) et des collaborateurs rwandais (Pourquoi ne pas avoir cité leurs noms?). Le dessinateur est bien identifié: Fulgence BUKAKA. Ses dessins n'ont rien de partiel!

Le format, le titre et le dessin de la couverture nous rappellent l'"ALIFU" traditionnel des protestants. Mais ce nouveau matériel est un net progrès. Il est dommage de voir les catholiques qui s'acharnent à republier leur vieux ALIFU et à le diffuser à des prix les plus bas possibles...

La fonctionnalité de la nouvelle méthode ne laisse aucune ambiguïté: Lire et écrire le Kinyarwanda en utilisant des textes de la Bible". Si beaucoup de textes sont plutôt "neutres", il y a cependant de nombreuses références à la Bible. Les chrétiens protestants, plus familiarisés avec la Bible, ne seront pas étonnés et retrouveront facilement dans leur Bible les passages proposés.

Les caractères "d'imprimerie" sont d'une grosseur convenable pour des apprenants peu ou pas habitués au code écrit. Les "introductions" sont, par ailleurs, inaccessibles à des débutants.

Pour chaque leçon, deux dessins (simples et adaptés, sans plus d'originalité!) illustrent les deux premiers mots importants de la leçon. Or, dans tous ces mots-clés, il y a de tout, le meilleur et le pire! Dans le premier fascicule, on notera les mots suivants: *maman* - *Murara* (nom propre) - le feu - le champ - les lits - les épis - les ailes d'oiseaux - les feuilles d'arbre - les jeunes filles - la langue - les moustiques. ... Il est regrettable cependant, pour une méthode d'alphabétisation adaptée au Rwanda de 1980, de trouver des mots à résonance très traditionnelle ou de signification très banale. A ce propos, le deuxième livre est beaucoup plus "faible". Voici la liste de la motiété des mots-clés de ce deuxième fascicule: *inkota* (épée) - *intore* (danseurs intore) - *ingabo* (bouclier) - *ingoma* (tambour) - *agacurama* (château) - *iciribo* (corbeille) - *icumu* (lance) - *ingwe* (léopard) - *imbeba* (souris) - *imvambi* (flèches) - *ipfizi* (taureaux) - *ijisho* (oeil) - *urujyo* (tesson) - *inzoka* (serpent) - *amatwi* (oreilles) - *umwotsi* (fumée) - *amahwa* (épinas) ... et les dessins illustrant ces mots montrent bien l'orientation à donner au mot: par exemple, le serpent, la fumée, ...

L'auteur a du métier et son ouvrage correspond à une véritable méthode. Les 48 leçons progressent selon une perception spontanée de la fréquence des "syllabes" ... Personnellement, après une enquête élaborée (à publier en 1980 dans une revue plus spécialisée pour ce genre de questions), je relèverais plusieurs

points... Mais j'apprécie le souci d'intégrer les *ibihakane*: par exemple, à la leçon 13, pour *nya nye* ... et à la leçon 18, pour *nka nke* ... et ainsi de suite! Par contre, les syllabes peu utilisées sont placées vers la fin: *ja je* ... *pa pe* ... (à la fin de la deuxième brochure). Mais pourquoi trouve-t-on *pfa pfe* ... (leçon 38) avant les syllabes *fa fe* ... (leçon 40)? Il est regrettable que les lettres majuscules ne soient apprises qu'au milieu du livre second (à partir de la page 20).

Pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, l'auteur utilise des techniques que nous avions déjà défendues dans "notre méthode": importance de ne pas séparer les consonnes des voyelles et d'apprendre *ra re* ... *nga nge* ... Un acquis qui pose, semble-t-il, de moins en moins de difficultés!

CONCLUSION PERSONNELLE. Tous ceux qui "font de l'alphabétisation" ont désormais à leur portée des instruments et des méthodes. Il est inacceptable aujourd'hui d'"alphabétiser" sans aucune méthode. Des alphabétiseurs qui ne comptent que sur "leur expérience" ou sur "leurs six années - primaires" n'ont plus le droit d'enseigner! Des instruments existent désormais. Et il devient nécessaire de privilégier des méthodes d'alphabétisation plus rapides. Certaines "manières de faire" provoquent le désintéressement et le découragement des adultes désireux d'obtenir des résultats immédiats et tangibles.

Il y a des limites à la patience... Il importe d'aller rapidement et sûrement. En 1980, au Rwanda, peu d'adultes consacreront encore deux ou trois ans pour apprendre à lire ou à écrire. Et pourtant le risque est grand de tomber dans le rythme scolaire avec ses lenteurs et ses labyrinthes. Une alphabétisation efficace, en 1980 au Rwanda, permet aux participants de faire des progrès rapides et utiles. L'adulte rwandais est pressé d'apprendre et le code écrit du Kinyarwanda est facile à maîtriser. Qui donc est responsable? Les méthodes? Les alphabétiseurs? Les institutions?

- 2) Le Projet Pouzolanes - Chaux - Tourbe (P.P.C.T.) de Ruhengeri (B.P. 31 - Ruhengeri) s'est donné une action originale d'alphabétisation et a même publié une petite brochure de 32 pp.

Publication discrète: aucune indication n'est donnée dans la brochure elle-même dont la diffusion et l'utilisation est actuellement limitée au seul projet. Il s'agit donc d'un livret photocopié, de dimension pratique et agréable, avec des dessins et une couverture expressive et originale.

La méthode se veut surtout fonctionnelle par l'image et quelques mots ou phrases. Quant à l'apprentissage lui-même, le livret emprunte le rythme et quelques principes que nous avons communiqués verbalement ou par écrit aux concepteurs. Mais tout cela est utilisé d'une manière libre et originale, avec patience et beaucoup d'efforts.

Cette brochure n'est qu'une première partie (30 leçons sur un total d'environ 80) et correspond à du bon matériel d'expérimentation qui pourrait être repris et corrigé pour une excellente publication. Somme toute, des essais semblables méritent d'être connus et diffusés. Des séminaires d'alphabétisation permettraient encore une information, des échanges, des expériences. De plus en plus, il apparaît nécessaire d'opter pour des méthodes favorisant la créativité et la rapidité, c'est-à-dire des méthodes stimulant la réflexion et la découverte.

*
**

- 3) Alphabétisation et développement en Afrique, Etude conjointe EIB - RAO, Agence de Coopération culturelle et technique (19, avenue de Messine - 75008 Paris), déc. 1979, 234 pp.

Plusieurs pays africains répondent à trois séries de questions sur l'alphabétisation:

- a) La pratique de l'alphabétisation: langues, méthodes, idéologie, ...
- b) L'évaluation;
- c) La post-alphabétisation.

Pour le Rwanda, je voudrais tenter de répondre brièvement avant de laisser la parole à celui qui a représenté le pays à ce séminaire qui eut lieu à Bordeaux en 1979.

- a) Au Rwanda, quand nous nous comparons à d'autres pays d'Afrique, nous pouvons nous réjouir d'une "saine" pratique de l'alphabétisation et même de la scolarisation puisque le kinyarwanda est la langue d'apprentissage du code écrit.

Tout Rwandais, adulte et enfant, apprend à lire et à écrire dans sa langue maternelle. Il n'y a que de rares exceptions. De plus, le code écrit du kinyarwanda est déjà bien fixé. Enfin, une fois maîtrisé, le code écrit du kinyarwanda, les usagers passent facilement à la lecture et à l'écriture du kirundi, du swahili et mêmes d'autres langues écrites des pays voisins.

Au total, au moins pour une pratique de l'alphabétisation, le Rwanda n'a rien à envier à d'autres pays d'Afrique.

- b) L'évaluation des actions d'alphabétisation reste, au Rwanda, comme ailleurs, un problème important et peu résolu. Dans la mesure où les méthodes vont se perfectionner, on peut espérer que des objectifs précis et concrets seront formulés. L'évaluation est à ce prix... avoir des objectifs formulés en termes de comportement: "Le néo-alphabète sera capable de lire le Kinyamatika" ou "il sera capable d'écrire une lettre en kinyarwanda et d'adresser une enveloppe" ou "il sera capable de lire tout livre écrit en kinyarwanda" ... Cette évaluation pédagogique serait, en fait, relativement facile à établir. Mais d'autres évaluations sont encore importantes: impact sur le milieu, utilisation des connaissances, **changement de mentalité**, utilisation du code écrit pour le développement ou les actions éducatives... Evaluations, il est vrai, combien plus difficiles à faire! Le Rwanda n'est pas tellement en retard sur ce point. Le seul retard observable est qu'il ne s'est pas encore interrogé sur les résultats, les conséquences et les retombées de l'alphabétisation... sauf peut-être sur les statistiques officielles!

c) Quant à la post-alphabétisation, le pays a bénéficié déjà d'une "littérature écrite" en kinyarwanda. "C'est bien peu" diront certains avec raison... Pour- tant, de plus en plus, des efforts sont consacrés pour mettre à la disposition de ceux qui n'ont pas accès au français des livres, des revues, des journaux ou des brochures en kinyarwanda. Citons par exemple, l'Im- primerie Euthymia (Butare), le Service Animation et Information de Caritas-Rwanda, l'INADES, ... Du même coup, l'approvisionnement des néo-alphabètes sera assuré en matériel de lecture, matériel simple, accessible et à bon marché. Déjà les publications "re- ligieuses" se multiplient à un rythme accéléré et c'est là que plusieurs vont puiser "leur sagesse li- vresque" (Bible, catéchismes, brochures sur des sujets religieux).

Dans ce livre sur l'alphabétisation en Afrique, M. LIBAKARE Elie présente un petit dossier sur l'Al- phabétisation en République rwandaise (pp. 65-68). Pour la période récente, commençant avec la Deuxième République, E. LIBAKARE cite le passage du Manifeste du M.R.N.D. et n'ajoute que quelques remarques (p.67) A côté d'un premier paragraphe rapide et négatif, le second est plein d'espoir... sauf la dernière phrase qui décrit, à mon avis, la nouvelle politique d'alpha- bétisation au Rwanda comme trop dépendante d'un finan- cement éventuel, extérieur et important. Mais en attendant!

Gilles-Marius DION, o.p.
B.P. 946 Kigali

Rapports d'activité JAC et AGI

Cette animation a pour but de sensibiliser les jeunes à l'action concrète dans leur milieu rural, tout en leur permettant d'acquérir les connaissances techniques né- cessaires à la réalisation de leurs projets.

Cette animation, qui couvre les préfectures de Gisenyi, Kibuye et Gyangugu, comporte différents volets.

1. FORMATION DES MEMBRES ET DES RESPONSABLES

Celle-ci s'est faite au cours d'une tournée des animateurs permanents du mouvement auprès des responsables d'équipes et auprès des membres des équipes. Cette formation vise à faire une autocri- tique des actions en cours et des actions achevées et à élaborer soigneusement le programme de l'année suivante. Ces tournées ont aussi pour but d'établir le contact avec les nouvelles équipes de jeunes.

Au niveau des contacts internationaux, les anima- teurs permanents ont fait d'une part un voyage d'études en janvier 1979 en Tanzanie et ont parti- cipé d'autre part à une rencontre regroupant les délégués J.A.C. de l'Afrique de l'Est. Cette ren- contre a eu lieu à TANANARIVE (Madagascar) en novembre 1979.

2. PUBLICATION DU BULLETIN TRIMESTRIEL

Ce bulletin contient divers articles de formation et d'information. Une place y est également réservée aux activités locales et aux témoignages des jeunes membres des diverses équipes.

3. ENQUETE SUR L'ANNEE DE L'ENFANCE ET DE L'EDUCATION

Au cours de l'année 1979, déclarée Année de l'Enfan- ce, les divers mouvements de jeunes (J.O.C., XAVERI, SCOUTS, J.A.C.) ont lancé une enquête auprès de tous les mouvements de jeunes existant au Rwanda. Les divers thèmes retenus visaient à conscientiser les jeunes de l'intérêt d'assurer à tous les en- fants un environnement salubre et des soins nutri- tionnels, sanitaires et autres de qualité.

4. ACTIVITES DES EQUIPES ET DES SECTEURS

Chaque préfecture est divisée en divers secteurs, chacun de ces secteurs regroupant plusieurs équi- pes.

Ces équipes ont pris en charge des activités souvent variées:

exploitation en commun de champs de cultures vivrières, briqueterie, boulangerie, pépinière modèle, alphabétisation, couture, broderie...

Les difficultés rencontrées se situent au niveau de la direction ou de la gestion financière de l'équipe. En outre, il y a parfois un manque d'intérêt de certains membres pour un travail collectif.

En conclusion, la Jeunesse Agricole Catholique pour garçons et filles n'est pas un but en soi. Elle veut être un moyen de formation des jeunes ruraux pour les aider à assurer le développement de leur communauté.

Ainsi les activités de ces jeunes devront non seulement les aider à améliorer leur niveau de vie mais en outre les rendre plus responsables des autres.

Y. de TERNARENT

MOUVEMENT FAMILIAL RURAL
RAPPORT D'ACTIVITES 1979

1. OBJECTIF ET METHODE D'ANIMATION

Le Mouvement Familial Rural (A.G.I. - Action Catholique des familles) a pour objectif d'aider les familles à prendre conscience de leurs problèmes de base, à en chercher les causes et à y trouver les solutions, soit par eux-mêmes, soit en collaboration avec d'autres foyers avec lesquels elles font une équipe.

Les foyers se regroupent volontairement en équipes de 6 foyers au minimum et de 12 au maximum.

Ils élisent un homme et une femme responsables de l'équipe.

La structure des réunions est la suivante: chaque semaine, chaque foyer doit prendre le temps pour discuter de ses problèmes et étudier le programme de travail prévu pour la semaine.

Une fois par mois, les équipes se réunissent pour étudier les questions soulevées en famille au cours du mois écoulé pour évaluer et pour préparer les activités communes. En outre elles étudient les divers thèmes du Programme annuel. Pour 1979 et 1980, les foyers devaient analyser comment se procurer ce qui peut les aider dans leur existence quotidienne c'est-à-dire avoir un jardin potager, planter des arbres fruitiers, planter des arbres pour avoir du bois de chauffage, construire un WC, élever une chèvre ou un mouton, avoir des poules et des lapins.

Un autre aspect de ce programme annuel concerne les relations parents-enfants.

2. EXTENSION DES GROUPE

Le Mouvement Familial Rural est actif dans les préfectures de Ruhengeri et Byumba. Le nombre des équipes passe de 19 en 1978 à 54 en 1979 et le nombre des ménages de 195 en 1978 à 469 en 1979. C'est dire l'intérêt suscité par le Mouvement.

En effet les équipes qui marchent bien incitent d'autres paysans à fonder de nouvelles équipes.

3. FORMATION DES EQUIPES

Assurer une formation de qualité des responsables des diverses équipes est un objectif prioritaire du mouvement. Ainsi deux sessions de formation ont été organisées pour les responsables des équipes. Parmi les thèmes retenus lors de ces sessions, figuraient:

- les objectifs, la méthode et les structures du Mouvement;
- en quoi INADES peut aider la formation agricole;
- la propriété du logement;
- les prêts et les remboursements.

4. ACTIVITES COMMUNAUTAIRES DES EQUIPES

La majorité des équipes s'adonnent, sous forme de précoopératives, à des activités d'agriculture,

d'élevage, d'artisanat, de petit commerce.

Ce sont des activités qui souvent soudent le plus facilement entre eux les membres d'une équipe.

Toutefois les projets agricoles sont souvent limités par le manque de terrains disponibles ou par la pauvreté du sol.

5. FINANCEMENT DES PROJETS

Le Mouvement accorde des prêts aux équipes qui le demandent. Les projets doivent être bien déterminés. Le taux d'intérêt est fixé à 6% et la durée du crédit s'étend sur maximum deux ans.

Les membres de l'équipe doivent apporter un capital de départ représentant 20% du montant total du projet.

Y. de TERVARENT

A l'Université: - Qu'y suis-je? - Qu'y fais-je?

Par la chronique ci-après, je voudrais informer sur les préoccupations humaines et chrétiennes de quelques universitaires qu'il m'a été donné de rencontrer, soit à l'Université Nationale du Rwanda à Butare, soit chez nous, au monastère de Gihindamujaga, où nous avons tenu un week-end intéressant, ces derniers mois.

Une petite vingtaine, un minime quarantième de la population estudiantine de Ruhande s'était constituée autour de quelques étudiants. Ceux-ci avaient au préalable tenu un week-end de préparation au cours duquel ils choisirent eux-mêmes le thème pouvant concerner les volontaires, à savoir "Comment, dans la vie que je mène à l'Université, puis-je me prendre réellement en charge et influencer positivement sur l'atmosphère générale?"

Ces étudiants, qui hier s'interrogeaient sur les valeurs à sauvegarder dans leur agir personnel et social, seront ceux qui prochainement devront

appréhender le réel, orienter des programmes, soutenir des projets, engageant parfois la nation entière.

Ces quelques garçons, ces quelques demoiselles, moins nombreuses, étaient motivés. Ils laissaient entendre leur désir d'être encouragés. On sait qu'il n'est pas tous les jours aisé de se prémunir à l'université contre une atmosphère qu'une maxime résume vraiment et ordiment: "Tout est permis, sauf la politesse!" Dites-nous donc "en quelle licence, ces choses-là sont dites?"

Bref, ils recouraient délibérément à la manière chrétienne de voir la vie. Raviver le feu d'une conscience chrétienne, la leur, par trop sollicitée, tentée, vacillante parfois.

Dès lors, il fallait commencer par l'essentiel. Nous priâmes du samedi après-midi au dimanche matin. L'étonnement que suscita pareil programme fit place à la confiance; la confiance à l'écoute intérieure; l'écoute à l'assurance de soi recouvrée.

Le lendemain matin, effectivement, chacun se reconnaissait à même de pouvoir réfléchir et s'exprimer sur la vie qu'il mène en son lieu. On va lire ci-dessous les aveux et les questions que le thème leur suggéra.

1. J'ai besoin d'une solidarité spirituelle.
2. J'ai de la peine à programmer mon temps.
3. Je suis écrasé par la foule.
4. Je manque de calme pour la réflexion personnelle.
5. Je souhaite faire silence en moi-même.
6. Je manque de temps de recueillement.
7. Je ne suis pas moi-même.
8. J'ai un problème d'identité personnelle.
9. Comment rejoindrais-je la minorité chrétienne de l'université?
10. Je renie le Christ pour m'éviter le ridicule.
11. Je ressens le manque de charité dans le groupe.
12. Très souvent, je me sens superficiel en groupe.

13. Comment m'ouvrir à autrui pour partager .
14. Ce n'est que dans ma chambre ou dans sa chambre, que je le rencontre vraiment .
15. Je ne puis pas répondre à toutes les questions.
16. Etant femme, je ne puis pas
17. Quelques réactions d'autrui me découragent .
18. Peu de gens me donnent conseil .
19. Je refuse toute responsabilité .
20. J'ai peur des professeurs et des échecs.
21. Certaines réactions me poussent au mépris .
22. Je me sens mal à l'aise en abordant un sujet spirituel .
23. J'ai perdu la capacité d'admirer .
24. L'université a développé en moi un esprit très individualiste .
25. Je suis indifférent aux problèmes de l'autre.
26. Ma vie affective est compromise à l'université.
27. Je démissionne souvent .
28. Je crains l'innovation.
29. J'aime le statu quo .
30. Il y a un mur entre moi et l'autre sexe .
31. Je me sens seul (e) parmi les autres .
32. Je suis obligé (e) de ne pas faire ce que je veux .
33. A qui me fier ?
34. Suis-je bien compris ?
35. Je me sous-estime .
36. Dois-je me ranger ?
37. En quoi puis-je être utile à autrui et à moi-même ?
38. Je n'accorde pas à Dieu le temps qu'il faut.
39. J'ai des problèmes spirituels que je ne peux pas résoudre seul (e) .
40. Beaucoup me reprochent d'être inabordable .
41. J'ai honte de ne pas donner .
42. Je suis un irréductible; je deviens condescendant . Suis-je viable ?
43. Je ne comprends pas les gargons de l'université .

Il ne faudrait pas conclure de ces énoncés que la vie des étudiants de l'université est invivable. Que l'on tienne compte du genre littéraire, du

cadre dans lequel ils ont été formulés, de leur occasion et enfin de l'âge des auteurs souvent tentés devant l'avenir par le découragement ou par l'outrance de l'agressivité.

Il y a néanmoins de quoi s'interroger sérieusement sur le fond humain et chrétien de cette suite d'aveux .

Ces étudiants formés presque à l'unanimité dans des institutions positivement chrétiennes, disposant par là d'une formation religieuse sérieuse et étendue, n'invoquent cependant que deux fois la personne de Dieu .

Quant au fond humain, il sourd plus qu'il ne jaillit de ces énoncés. Tout est en mineur. S'il s'y trouve une revendication, légitime chez des jeunes ou des hommes en droit d'être bien formés, elle est réservée, au risque de se résorber à la moindre résistance .

Voilà la raison pour laquelle j'ai voulu transmettre le document . Que l'on sache les lourds appels implicites que leurs déclarations contiennent. Elles s'adressent autant à la société civile qu'à tout chrétien, qu'à tout homme au Rwanda, lui aussi confronté d'une manière ou d'une autre à trois questions fondamentales, que la liste des étudiants rappelle à souhait. Question de cohérence personnelle d'abord, d'autonomie, d'autant plus nécessaire que la croissance démographique, la surpopulation scolaire, réduisant l'aire d'indépendance de chaque sujet, lui voilent les perspectives d'avenir, l'encouragent à tout faire pour se sauver lui-même, sans plus penser à la confiance, à la reconnaissance, à la responsabilité sociale . On se coupe finalement de tout recours personnel dans les situations de crise .

Question d'influence encore, selon laquelle tout l'environnement matériel et humain, inaccoutumé, compromet la sécurité psychologique suffisante et nécessaire. Au lieu de poser des choix selon sa conscience, apaisants et toniques à la fois, l'étudiant risque de préférer consentir à la similitude des comportements et mentalités, quelle qu'en

soit la valeur morale. C'est le servage du "Ya où je te pousse!"

Question d'assurance enfin. Contrairement à ce que le monde pense trop erronément, l'universitaire appelle à lui tout qui peut le conseiller. Sans doute, peut-il déjà s'aguerir et s'affermir dans la vie académique par les études et les épreuves régulières. Mais il reste toute la vie affective, relationnelle, religieuse, artistique à nourrir, à éduquer, voire à sublimer. Personne, fût-il à la plénitude de sa maturité, ne s'y maintient seul ! A fortiori, celui qui y tend désire-t-il être confirmé .

Au-delà des formes parfois déconcertantes qu'emploient les universitaires, une attente ferme et saine les anime . Ils veulent trouver à l'université de quoi épanouir toute leur personnalité d'homme. Et en l'occurrence, puisque notre propos traite de leur vie chrétienne, ils regrettent de devoir se contenter d'un minimum spirituel, arraché, par les plus vaillants encore, aux heures de prestations académiques. Sans manquer de signaler par ailleurs qu'il devient "normal" au campus de choisir entre une messe dominicale et des compétitions sportives.

Toujours dans un souci positif d'information à l'avantage de tous, il me paraît intéressant de décrire ce qui s'est passé à l'issue de ce week-end peu commun .

Tous avaient pris conscience de leurs responsabilités. On n'en resterait pas là. On devait se retrouver sur la liste ci-dessus pour en tirer les conséquences pratiques. Changer dans sa vie d'universitaire ce qui n'était pas digne d'un homme autonome, social, religieux, debout.

Personne ne pourra ici les soupçonner d'ama-teurisme ou d'enfantillages: quelques-uns sont revenus tenter une fois encore un week-end de prière seule, soucieux d'en prolonger les effets jusqu'au grand groupe à l'université .

Mais la proposition d'une célébration de la semaine sainte avec la communauté des moines tom-

bait mal, cette année. Pas mieux pour une marche de nuit où ils auraient pu confirmer en eux ce qu'ils avaient déjà acquis. La fête de la Pentecôte aurait dû rassembler quelques-uns d'entre eux pour une veillée nocturne. Ils ont, en fait, étudié .

Et l'année académique s'achèvera sur des conditions passées. Il n'est pas juste d'incriminer la volonté des universitaires. Il reste que leur devoir d'état prime avant toute autre activité. Faute de quoi, d'ailleurs, leur avenir d'homme est irrémédiablement compromis. Ils le savent et se déterminent en conséquence. Leur honnêteté les honore .

N'est-ce pas à nous de poser une question : quand un homme n'a plus matériellement ou psychologiquement le temps ni l'occasion de se former et de se confirmer dans sa foi et dans sa vie proprement chrétienne, ne risque-t-il pas de construire sa vie sur les sables de l'illusion ? Tant et si bien qu'au jour où telle bourrasque l'embrassera, de quelle force morale disposera-t-il pour relever le défi et promettre au peuple un avenir plus paisible, plus harmonieux et plus sûr ?

F . Luc Moës ,
Moine de GIHINDAMUYAGA .

Courrier des Lecteurs

Le thé n'est pas mangeable

Dans la Commune Mshili, Préfecture Gikongoro, nous travaillons dans un Centre de Santé, c.à.d. plutôt dans un Centre Nutritionnel pour aider la population à devenir plus indépendante, à utiliser les ressources qu'on trouve dans cette région pour améliorer l'état de la santé, surtout la situation nutritionnelle .

Maintenant nous sommes touchés par un problème qui nous semble assez grave pour la population de la Commune ainsi que pour notre travail. On est en train d'installer un projet du thé dans la commune. En réfléchissant sur les avantages et les désavantages des projets du thé au Rwanda, il nous semble que les désavantages surmontent de loin les avantages.

Voyons quelques aspects du thé: On crée un projet du thé parce que la plantation du thé, la construction d'une usine, l'export ont certains avantages pour le pays. Lesquels ?

Il y aura des devises, une amélioration des routes, une création d'emploi, des revenus monétaires.

- Les devises sont nécessaires pour le développement; mais elles développent plutôt les villes que la campagne, elles servent plutôt aux besoins des riches au lieu d'aider les pauvres. En plus, le prix du thé est fixé sur le marché mondial. Ce que le Rwanda peut gagner avec l'export du thé dépend tout à fait de la situation sur le marché mondial. Si un jour pour n'importe quelle raison le prix du thé baisse très fort, le Rwanda ne gagnera rien. Le taux d'investissement dépassera le prix de la vente. Les pays qui souffrent de la monoculture du café ainsi que du thé ont déjà fait suffisamment cette expérience.

Un autre facteur, qui n'est pas à négliger: Les plantes du thé attrapent une maladie. On ne récoltera plus ou il faudra jeter toute la production, et une telle affaire peut durer des années. Le Rwanda ne gagnera rien pendant cette période, en plus il faudra encore payer, parce qu'on doit entretenir les usines, les machines, salarier les ouvriers. Et, est-ce que le thé rapporte vraiment autant de devises comme on l'a toujours pensé et pense encore? Etudiez le bilan fait par l'équipe d'Italiens de Kibeho.

- L'amélioration des routes: Bien, c'est une bonne chose, ça restera.

- La création d'emplois: Certes, il y aura quelques nouveaux emplois, mais les usines sont à un haut

degré perfectionnées. L'industrialisation dans les pays en voie de développement ne compte pas la valeur de la main-d'œuvre. "La technologie des pays avancés - qui utilise en principe des capitaux et moins de main-d'œuvre - ne convient pas aux pays en voie de développement, - pauvres en capital et riches en main-d'œuvre. L'industrialisation et le sous-emploi des ressources humaines menacent de poser aux pays en voie de développement le plus grave problème économique et social au cours des années 1970 à 1980. L'utilisation aveugle de technologies et de méthodes de production propres à épargner la main-d'œuvre ne fera qu'aggraver la situation de l'emploi." (1)

- Les revenus monétaires: Ils sont à recevoir par les parcelles qu'on confie aux particuliers. Mais le thé demande beaucoup de soins; combien de temps travaillent-vous pour cueillir un kg de thé, et puis avant de pouvoir cueillir la première fois, vous devez attendre des années et travailler pour rien. Suivant le bilan précédent vous pouvez gagner 28 Frw. par jour (1). Ces 28 Frw. vous pouvez très vite les dépenser puisque le thé contribue à favoriser l'inflation, l'argent perd sa valeur. Tout ce qu'on espère du thé a plus de désavantages que d'avantages.

X X

Mais le problème, à mon avis le plus grave, qui touche directement la population de cette région et notre travail dans la Commune est le fait qu'on prend pour les plantations du thé et la construction de l'usine le terrain indispensable pour les paysans. On ne se rend pas compte de la surpopulation au Rwanda. Dans n'importe quelle œuvre on parle du problème de la surpopulation, mais il semble que pendant les planifications pour un projet du thé on l'oublie. On ne sait déjà plus comment nourrir la population. Et on prend la terre des Rwandais pour y installer une monoculture qui n'est

pas mangeable. Si on ne veut pas laisser mourir la population de faim il faudrait importer des vivres, avec les devises qu'on reçoit pour le thé!

Un jour quand on n'aura pas de devises du thé à cause d'une baisse des prix sur le marché mondial, d'une maladie des plantes etc..., on ne pourra plus importer des vivres, on n'aura plus la terre pour cultiver les vivres, là où se trouve le thé: on aura la famine au Rwanda!

Voici des opinions des paysans sur le projet du thé dans la Commune Nshili :

" On se fout de nous! Pourquoi disons-nous ça ? "

- Parce qu'on nous prend la terre la plus fertile.
- La terre autour des maisons étant improductive, on pourrait y faire de l'élevage pour avoir du fumier. Si nous n'avons plus la terre près de la forêt, il nous faudra cultiver tout autour de la maison.

- On nous prive de notre alimentation principale. Qu'allons-nous devenir sans maïs et pommes de terre? Le maïs était stocké pour toute l'année, la pomme de terre était en plus de la consommation la source de revenu monétaire. Ces deux cultures ne poussent pas assez bien ailleurs, de même que les autres cultures vivrières.

" Qu'allons-nous faire ? "

- Nous allons quitter la région, mais pour aller où?
- Nous allons mourir de faim.

" Pourquoi on ne cultive pas le blé par exemple ? "

- Parce que le blé est mangeable.

Dore ibitekerezo by'abatwaga k'umushinga w'icyayi:

- Nibabwagayeho! Kuki tubivuye? Impamvu n'izi :

- Badutwaga ubutaka bwera.
- Ubutaka buho dutuye nibwera, twashoboraga kugororera tukabona ifumbire. Kuko tutagifite ubutaka bwo ku ishyamba, nibwazabona aho duhinga byose n'aho twororera.

- Batwambuye ibyali bidutunze. Tuzamere duta nta "ibigoli nta birayi"? Ibigoli twabihungaga tuka-bilya umwaka wose; ibirayi byadutungaga aiko kandi akaba aibyo biduha amafaranga. Ibyo bihingwa byombi nibyera ahandi nk'ibindi bihingwa ngandura-rugo.

- Tuzabigenza duta ?

- Tuzava muri aka karere, tuyeye he ?

- Tuzicwa n'inzira.

- Kuki batwambuye ingano mbese? Kuko zibabwaga.

On a projeté de cultiver le thé là où les paysans ont la terre la plus fertile de la région. Les paysans parcoururent 20, 30 km pour y cultiver le maïs les pommes de terre. Ils disent qu'ils vont s'y aller, quand on démarquera le projet parce qu'ils n'auront plus de bonne terre. Ils disent que le thé ne donne pas assez pour vivre, qu'il demande beaucoup de soins, mais les revenus seront très bas. Mais où est-ce que les paysans peuvent s'en aller? La région de la Commune Nshili est une région avec une densité beaucoup plus basse que les autres régions du Rwanda. Les paysans disent qu'ils iront dans le Bugesera, dans le Mayaga; et les gens de cette région s'en vont en Tanzanie! Est-ce là la solution du problème de la surpopulation ?

Comment peut-on encore accepter de nouveaux projets qui prennent une si grande partie de la terre cultivable pour une culture qui n'est pas mangeable ?

On entend qu'on veut faire les plantations du thé près de la forêt naturelle de Nyungwe pour en même temps protéger la forêt de l'exploitation par les fraudeurs. Il est assez difficile de trouver du bois (quelques stères) dans cette région. Où est-ce qu'on trouvera le bois pour l'usine à thé? Il viendra de la protection de la forêt ?

Les gens d'ici ne se révoltent pas parce qu'ils ne savent pas quoi faire; pourtant les autorités devraient prendre la responsabilité pour eux et appuyer leurs intérêts.

Nous essayons de rendre les paysans de cette région plus indépendants, de leur apprendre comment ils peuvent améliorer leur situation avec les ressources existantes dans la région. Mais comment ce travail peut-il réussir si on prive la population d'une condition principale, avoir de la terre à cultiver ?

Hildegard SCHUERINGS
Centre de Santé Ruberu
B . P . 709 B U T A R E

(1) MORLEY, D.: Pédiatrie dans les pays en développement: Problèmes prioritaires. Flammarion Médecine-Sciences, Paris 1977, p. 47 .

« Les derniers rois-mages »

Toussaint 1959 - Toussaint 1979 : 20 ans de Révolution Sociale au Rwanda par Paul Del Perugia.

Comme tout régime autocratique, le sort réservé au régime féodal tutsi au Rwanda fut celui du désaveu total par une écrasante majorité du peuple rwandais. Ce désaveu s'est concrétisé par la Révolution Sociale de novembre 1959 .

Cette Révolution aurait pu avoir lieu bien avant l'année 1959. Il y avait une prise de conscience du problème des inégalités sociales au niveau de tout le pays. La preuve en est que certaines régions du Rwanda, notamment les régions du Nord et de l'Est, refusèrent jusqu'à sa chute de reconnaître le régime féodal tutsi. Et, contrairement à ce qu'affirme Paul Del Perugia, auteur du livre intitulé "les

derniers rois mages" aux Editions Phébus (1978), il n'y a jamais eu de "consensus" national entre les trois races, Hutu, Tutsi et Twa, pour ce qui est du régime despotique hamite au Rwanda .

L'absence des leaders instruits, capables de guider le peuple, de coordonner son action révolutionnaire et de tracer le chemin de l'avenir, a largement contribué au retard que le peuple bantou du Rwanda a pris pour se débarrasser définitivement du joug féodal tutsi .

Comme seuls les tutsi avaient droit à l'instruction et qu'ils étaient "prédestinés" à gouverner le pays, il a fallu aux hutu, qui n'avaient ni ce droit, ni cette "prédestination", attendre patiemment qu'une faille leur permit d'accéder à l'école. Cet accès des hutus à l'instruction ne pouvait se réaliser ailleurs que dans des écoles privées. A l'époque, ce n'étaient que des Petits Séminaires dont la mission était de former des prêtres indigènes.

Et, n'en déplaise à Perugia, le hutu dont il dit que "son horizon se borne à son champ labouré" a su intelligemment profiter de la situation. Les tutsi qui avaient hermétiquement fermé l'école publique aux hutu considérèrent que ces derniers pouvaient, sans conséquence pour l'avenir, fréquenter ce genre d'école qui, de toute façon, ne pouvait que les mettre en situation périlleuse :

- situation périlleuse sur le terrain politique et administratif, parce que les hutu en soutane s'écartaient d'eux-mêmes de toute prétention d'accès aux postes de commande du pays.
- situation périlleuse sur les terrains économique et financier parce que liés par le vœu de pauvreté; et enfin situation périlleuse sur le terrain social et familial parce que les futurs prêtres hutu, liés par le vœu de chasteté, ne pourront pas contribuer à la procréation . Et quand on connaît le poids et la signification de la procréation dans la société rwandaise, on se représente mieux les tutsi de l'époque qui, souffrant de leur infériorité

té numérique, se trouvaient beaucoup enchantés de l'idée, du moins dans leur imagination .

Ils ne se sont donc pas rendus compte qu'au Petit Séminaire, on pouvait apprendre autre chose que la religion. Ils ignoraient que ces enfants hutu qu'ils voyaient déjà dédaigneusement en sou- tane avant même qu'ils n'entrent au Petit Séminaire, allaient, en plus de cours de religion, faire de l'Histoire, notamment l'Histoire de la Révolution française de 1789.

Ce fut essentiellement ce calcul à courte vue de la part des "savants hamites de Del Perugia" qui permit aux bantu du Rwanda de rattraper leur retard en matière d'instruction

Et, malgré tous les soins qu'ils avaient pris d'en- tourer leur régime politique de toute une atmo- sphère mythique en vue d'abuser de la confiance et d'aveugler la conscience du peuple bantu, cette étroitesse de vue et d'esprit leur coûta, quelques années plus tard, le trône qu'ils avaient si farou- chement gardé .

On ne s'étonnera donc pas d'entendre Paul Del Perugia qui, se refusant volontairement dans son ouvrage à expliciter la situation, accuse ignomi- nieusement l'Eglise Catholique au Rwanda d'avoir favorisé l'accès de l'éthnie majoritaire (90%) du peuple rwandais au pouvoir .

Les atrocités du régime féodal hamite.

Toussaint 1959 n'eut été une surprise pour qui- conque connaissait la situation sociale au Rwanda à l'époque. Inévitablement, le peuple bantu devait, un jour ou l'autre, réagir contre certaines atroci- tés qui ont caractérisé le régime féodal hamite plus de quatre siècles durant .

Ces crimes de la monarchie absolue au Rwanda ont toujours été passés outre par certains histo- riens... et autres ethnologues qui ont abusivement présenté cette autocratie comme un chef-d'œuvre de l'organisation institutionnelle d'un Etat de type traditionnel. Ils ont oublié que le couvercle

social qui a sauté le 1er novembre 1959 a cédé sous le poids de la souffrance d'un peuple accablé d'in- justices de toute sorte dans le mépris total de la personne humaine .

Une des atrocités les plus caractéristiques du régime féodal hamite fut l'amputation sauvage des organes virils aux hutu. Ces organes, une fois desséchés, devaient servir à orner le fameux tam- bour Kalinga, symbole de la monarchie .

N'importe quel hutu, surtout ceux qui étaient susceptibles d'exercer une quelconque influence de rébellion contre le pouvoir tutsi, pouvait être victime de telles pratiques. Mais ce fut surtout les roi hutu qui, les premiers, pâtirent de cette atrocité sans précédent .

Une autre atrocité qui a également caractérisé le régime cruel tutsi fut le "prête-moi-un-hutu" (Nkuriz'umuhutu). Ici, le mot hutu renferme une connotation de serf. Le pouvoir tutsi en place au Rwanda avait instauré une odieuse pratique qui consistait, à l'occasion d'une visite d'un chef tutsi ou d'une autre personnalité hamite de relati- ve importance, à marquer cet événement en offrant au visiteur un hutu à tuer. Le hutu était nommément désigné par l'hôte en vue d'assouvir les besoins sanguinaires de son invité . Le "prête-moi-un-hutu" trouve son explication dans le fait que, le plus souvent, c'était l'invité qui, dès son arrivée ou au cours de son séjour, demandait qu'on lui prêtât un hutu. Ce dernier devait, dès lors, servir de cible au visiteur qui allait démontrer ses capaci- tés de "lanceur d'élite". La lance devait traver- ser le coeur du hutu qui devait mourir sur le champ ou mieux sur le coup .

Une autre pratique non moins atroce consistait, de la part du "noble" hamite, à enfoncer l'extrémi- té en fer pointue de sa lance en plein pied du hutu tout en feignant de ne s'être rendu compte de rien.

Tout comme le "noble" tutsi feignait d'être distrait en se livrant à des plaisanteries et à des

conversations banales avec ses complices, il était littéralement interdit à la victime hutu de gémir jusqu'à ce que le cynique hamite veuille bien faire semblant de se rendre compte que la pointe en bas de sa lance se trouve enfoncée, non pas dans le sol mais bien dans le pied d'un être humain .

Une atrocité de tous les jours celle-là: le poids infernal du fameux panier de transport appelé "je déteste-ce-qui-reste" (Nang'ibisigara). Ce grand panier devait être chargé de tout ce qu'il y avait à déménager, jusqu'à ce qu'il soit plein à craquer. Les femmes et les courtisans le chargeaient sans le moindre souci du poids qu'il pouvait contenir, autrement dit, sans penser une seule fois au hutu qui, souvent sur un très long trajet, allait le porter sur sa tête .

Généralement, parmi les objets transportés, il y avait une provision en bière destinée à la consommation du tutsi qui suivait le convoi. Lorsque celui-ci avait faim ou soif, il arrêtait aussitôt le hutu et consommait sa bière tout seul, sans penser à son serviteur qui, lui, n'avait rien, ni à boire, ni à manger .

Malgré toutes ces pratiques odieuses pourtant bien connues pour avoir été institutionnalisées par le régime hamite déchu, Paul Del Perugia, l'"avocat" de l'exécrable régime a eu l'audace de qualifier ce dernier d'"authentiquement démocratique". Et il ajoute que toutes les injustices sociales dont il se refuse d'aillieurs à préciser le caractère "ne trouvaient nul écho dans le peuple". Que Paul Del Perugia me permette de ne pas croire à son assertion; car toutes ces pratiques atroces que je viens de décrire, et je vous assure que j'en ai laissées de côté, ne pouvaient en aucune façon laisser le peuple bantou indifférent .

Ces "géants" aux pieds d'argile :

Bien que le pouvoir politique et administratif se trouvât entre les mains des hamites, ceux-ci restaient malgré tout très vulnérables. Déjà en

matière politique, l'organisation du pays avait été littéralement copiée sur le modèle bantou. L'organisation de la cour royale hamite, le système de la succession des rois, le rôle éminent de la reine-mère, la conception du tambour comme du royaume par excellence, tout ceci avait été repris de l'organisation politique et administrative mise en place par les rois bantou du Rwanda .

Du point de vue économique, c'étaient les bantou qui tenaient le pays puisque c'étaient eux qui travaillaient. Le Rwanda étant un pays à vocation agricole, le peuple rwandais ne pouvait pas survivre sans cultiver la terre.

La vache que les tutsi ont apportée au Rwanda a été pour eux un atout pour asseoir leur politique machiavélique. Mais elle a été aussi un facteur de sous-développement pour le pays.

En effet, les hutu dont on connaît les sentiments de conquête et de possession, ont été "séduits" par cet élément nouveau qu'était la vache et qu'ils ont voulu à tout prix posséder sous leur toit. Mais la vache qui a politiquement aidé les tutsi à gagner du terrain détournait considérablement l'attention des hutu qui allaient de moins en moins travailler dans les champs au profit de garder les vaches. Les soins à apporter à ces bêtes, du matin au soir, absorbaient tout le temps matériel dont disposait le hutu pour vaquer à ses activités agricoles.

Les hutu de certaines régions du Nord du pays ayant bénéficié de l'avantage que leur offrait la haute altitude ont pu lutter efficacement contre l'infiltration des hamites et de leur vache. Ainsi mis à l'abri du ruminant "séducteur", ils ont pu maintenir leur rythme de travail agricole s'étendant sur toute la journée, alors que les hutu, dont les régions avaient été envahies par la vache, cessaient de cultiver à midi pour amener celle-ci à l'abreuvoir .

Ce fut ainsi que le Rwanda tourna toute son attention vers l'élevage du gros bétail avec un

Grand succès politique pour les hamites, mais sans succès économique pour les hutu et pour le pays.

Du point de vue culturel, les hamites de la région des Grands Lacs furent de véritables assimilés. Ils perdirent tout de leurs origines pour adopter, dans toute sa totalité, la langue et la culture bantou. A supposer même que leur petit nombre ne leur offrit pas les possibilités d'imposer leur langue et leur culture; ou que, pour des raisons d'ordre tactique, ils eussent sciemment abandonné leur langue et leur culture, on peut se demander comment ils en vinrent jusqu'à perdre ce qu'il y a de plus archaïque et de plus résistant à l'acculturation chez tous les peuples du monde, à savoir, la religion.

En définitive, les "géants de Del Perugia", ce peuple hamite sans poids numérique ni culturel, étaient finalement des géants, mais aux pieds d'argile.

Toussaint 1959 :

L'inauguration par les télévisions française et chinoise de la liaison par satellite entre les deux pays nous a permis de connaître le sentiment des Chinois sur ce qu'est la France. La France, disent-ils, c'est "1789". La France, c'est la "Marseillaise", la France c'est la "Commune de Paris" Rwanda. Le Rwanda, c'est "Novembre 1959". Le Rwanda c'est la fin du régime féodal tutsi au profit de la démocratie en Janvier 1961 et de l'indépendance du pays en 1962.

Ces tout premiers acquis de notre révolution remontent à une date: celle de la Toussaint 1959. Ce fut ce jour-là que le peuple bantou du Rwanda déclencha une insurrection générale contre les oppresseurs tutsi.

Si des similitudes apparaissent entre la Révolution Rwandaise de 1959 et la Révolution française de 1789, ce n'est nullement le fruit d'un simple

hasard. C'est que, toute proportion gardée, les deux pays ont souffert des mêmes maux, à savoir: une féodalité insolente exercée par une minorité elle-même insolente vis-à-vis de la masse laborieuse.

En 1789, le peuple français décida de mettre fin à cette situation et de faire passer le régime féodal sous la guillotine. Et comme on le sait les têtes tombèrent à commencer par celle du roi.

Au Rwanda, les hutu, présentés de façon caricaturale et fallacieuse par Del Perugia comme "haineux, impitoyables et sans pitié", furent beaucoup plus cléments. Le tout dernier roi "mage" au nom de Kigeli V Ndahindurwa fut exilé dans le pays de son choix à savoir : l'Ouganda. Egalement, tous les dignitaires du régime déchu s'exilèrent à l'étranger, essentiellement dans les pays voisins.

Inévitablement, comme dans toute révolution sociale, il y eut des morts, de part et d'autre d'ailleurs, mais surtout du côté des tutsi.

Quoi qu'il en soit, comparer la Toussaint 1959 à la "Saint Barthélémy" comme le fait Paul Del Perugia, constitue un mensonge et une calomnie contre le peuple bantou du Rwanda. La Saint Barthélémy fut un déplorable massacre des protestants. Quant à la Toussaint 1959, elle fut le déclencheur d'un processus révolutionnaire qui mena le pays au changement radical de régime, à la création et à la mise sur pied des nouvelles institutions. Du reste, la veuve de l'avant-dernier roi tutsi réside à Butare (Rwanda), dans une résidence privée que lui a octroyée le nouvel Etat bantou. Est-ce cela la Saint Barthélémy? Le frère des deux derniers rois a été et reste fonctionnaire au ministère rwandais des Travaux publics et de l'Equipement. Est-ce cela la Saint Barthélémy à laquelle Paul Del Perugia veut faire allusion ?

Et même si, comme il se devait, la chute a été vertigineuse, des oppresseurs n'ont pas subi le choc auquel on aurait été en droit de s'attendre,

compte tenu des crimes que le régime hamite avait commis contre le peuple bantou .

Les hutu, de nature conciliante et relativement peu sanguinaires, ont laissé au roi, à la reine et à tous les tutsi le choix de s'exiler ou d'accepter le nouveau régime démocratique hutu et de demeurer sur place .

Malgré cette attitude, Paul Del Perugia, hanté par son idée de tenir à tout prix l'image du peuple hutu, écrit qu' "aucun racisme n'est plus haïssable que celui des bantou". Et celui des hamites contre les bantou? Et celui de Hitler contre les Juifs? Et celui des blancs d'Afrique du Sud, de la Rhodésie et d'ailleurs contre les Noirs? Ne sont-ils pas plus haïssables? Et le racisme de Perugia lui-même contre les bantou en général, ceux du Rwanda en particulier; un racisme dont il va jusqu'à chercher désespérément des justifications bibliques? N'est-il pas plus haïssable? Dans sa déclaration à Radio France International, le 10 avril 1979, Paul Del Perugia dit que "les tutsi sont plus intelligents que les hutu". De quelle bouche une affirmation gratuite de cette nature peut-elle sortir sinon de la bouche d'un raciste ?

Naturellement, Paul Del Perugia, dans la deuxième édition de son livre, croit avoir trouvé une astuce en affirmant qu'il n'entend pas faire "un plaidoyer pour une race". Mais le tout n'est pas de s'en défendre en deux mots et de ne se livrer, pour le reste de son exposé, qu'à magnifier et à mystifier le régime rétrograde tutsi que plus de 90% de la population a unanimement rejeté .

"Massacres", "crimes contre l'humanité", "séisme", tout ce vocabulaire auquel recourt Paul Del Perugia n'a pour but que de diminuer la signification de la Révolution rwandaise. L'auteur ne vise qu'à discréditer le peuple bantou dans l'opinion internationale, à l'atteindre dans son honneur et dans sa dignité de peuple responsable.

Dans ce même livre, Paul Del Perugia accuse les hutu du Rwanda d'avoir commis ce prétendu "crime contre l'humanité" en renversant le régime féodal tutsi. Qui accuserait-il d'avoir liquidé ses "derniers rois mages" du Burundi dont le tout dernier, Ntare V, fut égorgé par les siens à Gitega (Burundi) en 1972? Comme les hutu du Burundi n'ont jamais accédé au pouvoir, les tutsi, ces protégés de Perugia, auraient-ils eux aussi perpétré un crime contre l'humanité au Burundi? Pourtant là-bas aussi tout comme au Rwanda, les "rois mages de Perugia" existaient et existent toujours. Mais leur régime politique féodal n'est plus. Du moins en principe.

Les nostalgiques du passé :

Après la chute de la monarchie hamite, de nombreux tutsi, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, se refusèrent à admettre la défaite. L'instauration de la démocratie et le passage du pouvoir aux mains des hutu restaient pour eux chose inadmissible.

Les réfugiés tutsi s'organisèrent en une armée de guérilleros (inyenzi). Ces guérilleros attaquèrent rapidement le Rwanda dans l'intention de prendre de vitesse le nouveau régime hutu, de tuer dans l'oeuf la jeune et courageuse Garde Nationale et de prendre aussitôt le pouvoir .

Comme ces guérilleros bénéficiaient d'une complicité intérieure, les hutu, qui avaient fait une Révolution pacifique en 1959, furent obligés de réagir. C'est ainsi qu'à chaque attaque des guérilleros, correspondait une action de représailles de la part des hutu contre les tutsi à l'intérieur . Il ne faut pas perdre de vue que ces hutu avaient leurs fils, jeunes appelés, au front. C'est cela que Paul Del Perugia appelle "Noël-Rouge 1963" .

Ce fut donc ainsi et pour toujours la fin du régime tutsi sous lequel le peuple hutu avait tant souffert. Les derniers rois "mages" de Paul Del Perugia, sombrèrent dans l'oubli des âges .

Mais, 20 ans après, les nostalgiques du passé, à l'instar de Paul Del Perugia ne manquent toujours pas de rêver. Ils se voient aujourd'hui reconfortés par ce dernier qui les encourage à s'obstiner dans ces termes: "les Institutions nationales rwandaises ont été anéanties, mais les principes immuables dont elles s'inspiraient n'étaient point immobiles et jailliront un jour d'autres surgéons" .

Prise de position et façon bien curieuses de la part d'un ancien diplomate d'aider le pays où il a servi pendant plus de deux ans, à régler ses problèmes économiques et politiques dans la paix et la concorde nationale .

Mais peu importe. Ceux qui, avec Paul Del Perugia attendent on ne sait quel messie qui viendrait réinstaurer le régime hamite au Rwanda attendront toujours. Pendant ce temps-là, la Terre n'arrêtera pas de tourner autour du Soleil et l'eau de couler sous les ponts

Anastase GASANA.

Gikomero-Kigali, octobre 1979 .

Une lettre d'un évêque latino-américain

Le père Guy MUSY, du Comité de rédaction de "Dialogué" et , en ce moment en recyclage à l'étranger, nous écrit: "Voici une copie d'une lettre d'un évêque auxiliaire de SAO - PAULO, au Brésil, que je trouve pertinente à souhai-ter. Les plus malins, parmi nos lecteurs au Rwanda, sauront faire les transpositions nécessaires. Tous admireront le style et l'engagement d'un évêque qui ose risquer sa vie".

Chers frères et amis,

Tout comme l'année passée, à l'occasion de la grève des travailleurs de l'industrie métallurgique je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous demander qu'A PARTIR DE CE JOUR LES PAROISSES DE NOTRE DIOCESE ACCEPTENT D'ETRE LES CENTRES OU SERONT REMIS LES DONS POUR LE FONDS DE SOUTIEN A LA GREVE, AINSI QUE TOUTES SORTES DE BIENS DE PREMIERE NECESSITE QUI SERVIRONT A AIDER LES FAMILLES DES GREVISTES EN DIFFICULTE .

Je vous demande aussi d'aider à conscientiser tout le peuple afin qu'il soit toujours du côté des pauvres. La distribution de ces dons et de ces biens de première nécessité sera faite en des lieux qui seront ultérieurement établis et dont vous serez informés. Les paroisses devront donc envoyer tout le bénéfice de ces quêtes au lieu de distribution, à l'exception des paroisses qui seront appelées à faire aussi la distribution .

VOICI LES MOTIFS DE CET APPEL :

=====

1. L'Eglise s'est placée du côté des pauvres et aussi notre diocèse. La grève des métallos est juste et pacifique, c'est pourquoi j'ai manifesté mon appui à ce mouvement, et je pense que tous doivent l'appuyer .

2. Cette lutte n'est pas limitée seulement aux métallos, pas plus qu'elle n'est vouée seulement à leur profit, mais elle aide tous les travailleurs car, en raison de la force que représente les métallos dans notre région, ils sont en mesure de faire pression sur le gouvernement afin que les structures économiques et sociales du pays soient transformées.

3. Le gouvernement et l'armée sont clairement du côté du patronat. Les négociations de la grève deviennent alors douteuses - sinon une pure farce.

4. Avant même que le tribunal n'ait déclaré cette grève illégale, aujourd'hui, le 2 avril, des hélicoptères de l'armée ont survolé presque à ras du sol les assemblées des métallos, ce qui est une claire provocation à la violence .

5. Le ministère du travail n'est jamais intervenu auprès du syndicat des patrons, lesquels sans cesse transgressent la loi quotidiennement en ce qui concerne le traitement des travailleurs dans les industries, et alors que à peine les syndicats des travailleurs commencent à bouger, déjà le ministère du travail menace d'intervenir pour arrêter la grève .

6. On parle d'ouverture politique et de droit de grève, mais les grèves sont presque toujours déclarées illégales et les grévistes sont alors livrés à l'arbitraire de la répression. En vérité, afin qu'elle ne puisse pas être respectée, la loi de grève est devenue trop compliquée, et ainsi le gouvernement détient toujours la possibilité de déclarer que les grèves sont illégales .

7. Il faut éduquer le peuple à participer et à appuyer toutes les grèves justes et pacifiques pour que l'union du peuple se fortifie .

8. Sachez que je ne veux forcer la liberté de personne, mais ceci est une demande pressante. Vous tous qui partagez avec moi cette prise de position, vous pouvez compter avec mon appui quelles que soient les conséquences de nos gestes .

De Santo André, le 2 avril 1980
Dom Claudio Hummes, évêque.

Le pire et le meilleur

Un riche commerçant rwandais possède une usine dans le grand Kigali. En l'absence de son directeur, homme irréprochable, il y fait un tour et son oeil perspicace y découvre une jeune employée très belle.

Expéditif dans les entreprises amoureuses comme dans les affaires, notre "patron" fixe rendez-vous à la jeune fille pour un week-end au bord du lac Kivu, convaincu que personne ne peut résister à ses charmes .

Hélas! Amère déception: la jeune fille n'est pas au rendez-vous. Comme par hasard, quelques jours après, on découvre des fautes dans son travail et on la licencie.

Et c'est ici que commence le meilleur. Les collègues de la jeune fille, qui ont toujours remarqué que la jeune fille travaillait de façon irréprochable, refusent son licenciement et décident de se mettre en grève jusqu'à ce qu'on la réintègre.

Dans un pays où il y a dix, vingt candidats pour un emploi vacant, il faut pas mal de courage pour partir en grève. La jeune fille fut réintégrée.

On touche ici du doigt deux éléments promoteurs de la justice et de la paix dans le pays, à savoir une action solidaire et l'acceptation du risque .

Les institutions, aussi bonnes soient-elles, ne peuvent tout faire. Elles ont besoin de l'homme pour avoir un visage humain .

Bravo, le personnel de X . Y . Z . !

Jean MASSION .

Cinq minutes de silence

SI ...

D E F I POUR N O T R E T E M P S

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie,
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir;

Si tu peux bien aimer sans être fou d'amour,
Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre,
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant lutter et te défendre;

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles,
Travesties, par des fourbes pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles,
Sans mentir toi-même d'un mot;

Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant les rois,
Si tu peux aimer tous les amis en frère,
Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi;

Si tu sais méditer, observer et connaître,
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur,
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Penser, sans n'être qu'un penseur;

Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être pieux, si tu sais être sage,
En restant chrétien et confiant;

Si tu peux rencontrer triomphe après défaite,
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu peux conserver ton courage et ta tête,
Quand tous les autres les perdront;

Alors les passions, les rois, la chance et la vie-
Geront à tout jamais tes esclaves soumis, (la vie)
Et, ce qui vaut mieux que les rois et la gloire,
Tu seras un homme, mon fils .

d'après Rudyard Kipling .



Vous connaissez DIALOGUE . . .

DIALOGUE vous plaît . . .

alors, faites connaître DIALOGUE

à vos amis

DIALOGUE paraît tous les deux mois. Conditions d'abonnements sur la couverture. DIALOGUE B.P. 572 Kigali

